mission inclusion

Revue de presse
15 au 31 mars 2021

Table des matières

Mission inclusion 4

« AIDEZ-NOUS ! » : le cri du cœur des femmes indiennes 5

Le Journal de Montréal – 2021-05-17 5

Entraide. Cyclisme et générosité 7

Lachine-Dorval – 2021-05-26 – p. 15 7

Champs d'action au Québec 9

Les entrepreneurs célébrés malgré la morosité 10

La Voix de l'Est – 2021-05-07 10

Briser les tabous de la violence conjugale entre hommes 13

La Presse – 2021-05-17 – p. ARTS et être_11 13

L'Auberge sous mon toit doublement récompensée 15

La Voix de l'Est – 2021-05-19 – p. 11 15

Remettre l'humain au coeur de sa communauté 17

L'info du Nord– 2021-05-19 – p. 1, 4, 5 17

Le projet de logements de transition du Centre d'amitié franchit une nouvelle étape 20

Radio-Canada – 2021-05-20 20

Les troubles de personnalité, encore trop stigmatisés 21

Métro – 2021-05-20 21

Informateur – 2021-05-25 – p. 5 21

Vers une meilleure intégration de TOUTES les femmes 24

Le Soleil – 2021-05-22 24

Des bacs à jardin pour une bonne cause 26

Le Quotidien – 2021-05-23 26

Les droits bafoués des travailleurs agricoles étrangers 29

Le Devoir – 2021-05-25 – p. A7 29

Écoles enracinées lance les paniers solidaires 32

La Terre de chez nous – 2021-05-26 – p. A29 32

De l'hébergement pour les jeunes 34

Le Journal de Chambly – 2021-05-26 – p. 22 34

Une trentaine de nouveaux logements sociaux et abordables 37

Chaleurs nouvelles – 2021-05-26 – p. 1, 3, 6 37

Crise du logement: l'organisme Point de rue préoccupé par la situation à Trois-Rivières 39

L'Hebdo journal – 2021-05-27 39

Briser l'isolement des aînés grâce à la culture 41

La Tribune – 2021-05-27 41

Une solution ingénieuse pour soigner les aînés 43

La Presse + – 2021-05-27 – p. AFFAIRES_1, AFFAIRES_5 43
Un projet de logements sociaux pour la communauté sourde **46**
Métro – 2021-05-28 46
60 ménages à la rue le 1er juillet ? **48**
La Tribune – 2021-05-29 – p. 20, 21 48
Place aux projets d'envergure **50**
Le Presse + – 2021-05-31 – p. DÉBATS_8 50

Champs d'action à l'international 53
L'impact du COVID-19 sur le continent africain a été minimisé, selon un rapport **54**
Alwihda – 2021-05-15 54
Comment nourrir 10 milliards d'humains ? **57**
Sciences et avenir – 2021-05-16 57
Le nombre de déplacés climatiques en forte hausse **61**
Le Monde – 2021-05-21 – p. 8 61
Un demi-milliard d'Africains sous la menace de l'insécurité alimentaire **64**
Le figaro – 2021-05-27 64
La population menacée par la famine après des mois de conflit **65**
La Presse + – 2021-05-29 – p. ACTUALITÉS_24 65

Actualité à surveiller 67
Rien à signaler **68**

Mission inclusion

« AIDEZ-NOUS ! » : le cri du cœur des femmes indiennes
Le Journal de Montréal – 2021-05-17

https://www.journaldemontreal.com/2021/05/17/aidez-nous----le-cri-du-cur-des-femmes-indiennes

Les antennes indiennes de Mission Inclusion, deux organisations de défense des droits, *Prajwala et **Swayam, ont lancé un cri du cœur sans équivoque à la Fondation: « Aidez-nous » !
Depuis mars 2020, la situation s'aggrave dangereusement en Inde et une nouvelle invitée s'est imposée, la pandémie fantôme. Seulement pour les mois d'avril et de mai lors du premier confinement, la Commission nationale pour les femmes en Inde (NCW) a déclaré une augmentation de 47,2 % de plaintes de violence conjugale.

Les femmes isolées en raison de la pandémie

Cette crise devenue chronique a en effet des impacts socio-économiques. La violence faite aux femmes, les mariages précoces chez les filles et le trafic humain ont explosé; c'est un fait. Les mesures de confinement isolent des femmes avec leur bourreau. Certaines perdent leur emploi et se tournent vers le sexe de survie.

Les plus vulnérables sont désespérées et trouvent d'autres sources de revenus dans l'esclavage sexuel ou le trafic humain. Isolés devant leur écran, des enfants sont devenus des proies faciles face aux prédateurs redoutables du cybertrafic.

C'est dans ce contexte déjà déplorable que Prajwala et Swayam luttent pour la protection des femmes et des adolescentes et pour le respect de leurs droits. La crise sanitaire des dernières semaines est venue accentuer le fardeau de jeunes femmes et d'adolescentes qui sont passées d'aidantes naturelles auprès des parents à cheffes de famille dès qu'elles perdent leurs deux parents. Le triple fardeau (social, économique et psychologique) pèse lourd.

Pression en Inde

Tandis que les pays occidentaux débattent des effets secondaires des vaccins, d'autres, comme l'Inde, peinent à garder en vie leur population. Avec plus d'un demi-million de nouveaux cas positifs à la COVID-19 déclarés dans les 24 dernières heures, l'Inde vit une pression intenable, car la vie et la sécurité de milliers de citoyennes et citoyens, aux conditions de vie déjà précaires, sont mises en péril.

Une aide financière et matérielle est indispensable pour offrir aux populations les plus vulnérables soins et ressources et, prévenir ainsi le recours à des stratégies d'adaptation néfastes telles que le sexe de survie, le trafic sexuel des mineurs, le mariage précoce, le travail des enfants, et l'abus de substances. Une raison de plus, en pleine crise, pour accentuer la sensibilisation à la prévention de la COVID-19, qui est toujours mal comprise et sujette aux différents tabous en Inde. Il est à craindre que les violences, les mariages précoces chez les filles, la traite des enfants s'intensifient davantage si l'on n'intervient pas rapidement.

Au Québec, nous voyons la lumière au bout du tunnel. Pourtant, il y a un an c'était l'abysse. Voilà la preuve que l'espoir renaît. Ce cri à l'aide des femmes indiennes est un appel à la

solidarité et à l'humanité, un appel que Mission inclusion lance à son tour afin que la dignité et l'inclusion soient pour toutes et pour tous.

Richard Veenstra, Directeur général de Mission inclusion

Mission inclusion lance actuellement une grande campagne de financement afin d'appuyer l'action humanitaire en Inde.

*Prajwala est une organisation pionnière dans la lutte contre la traite des êtres humains qui travaille sur la question de la traite des êtres humains et des crimes sexuels. En 25 ans d'existence, Prajwala a aidé la police à sortir plus de 24 000 femmes et filles de l'esclavage sexuel et à faciliter leur rétablissement.

**Swayam est une organisation féministe qui s'engage à faire progresser les droits des femmes et à mettre fin à l'inégalité et à la violence contre les femmes et les filles. Swayam soutient l'autonomisation des femmes ayant survécu à la violence et leur permet de devenir sûres d'elles-mêmes, autonomes et autosuffisantes.

Retour à la table des matières

Entraide. Cyclisme et générosité

Lachine-Dorval – 2021-05-26 – p. 15

Par : Alexandre Sauro

Lachine-Dorval journalmetro.com Le mercredi 26 mai 2021 PRÈS DE CHEZ VOUS 15

Aliments sains

Entraide. Les P'tits Marchés de Lachine débarquent partout dans l'arrondissement. Ces kiosques offrent des aliments locaux à des prix abordables dans les quartiers ciblés à faible revenu.

Les P'tits Marchés Lachine et le marché mobile seront présents jusqu'en fin septembre. /FACEBOOK

Le lancement de ces marchés s'est fait à l'ancienne caserne de pompier sur l'avenue Saint-Pierre, le 15 mai.

«L'évènement s'est super bien déroulé et a été très populaire auprès des résidents», souligne la coordonnatrice chez Revitalisation St-Pierre, Chantal Smedbol.

Le site, qui abritait autrefois le Marché St-Pierre, servira comme lieu public de rencontre pour la tenue de ces marchés tous les samedis matin jusqu'à la fin septembre.

Les produits sont cultivés directement dans le quartier St-Pierre au jardin communautaire du triangle fleuri. Les résidents peuvent d'ailleurs se joindre aux corvées de jardinage tout au long de l'été. Certains aliments proviennent également de la ferme urbaine du Comité de vie de quartier Duff-Court (COVIQ) et d'autres producteurs locaux de l'Ouest de l'Île.

«On n'a même pas besoin de prendre une voiture pour le transport des aliments, on peut s'y rendre directement à pied», ajoute Mme Smedbol.

Le Marché St-Pierre avait fermé ses portes en 2018 en raison de difficultés financières. Le plan d'en faire un carrefour alimentaire est à l'étude.

Marché mobile

Un camion réfrigéré servira de marché mobile pour offrir le même service à plusieurs endroits dans l'arrondissement tout au long de l'été.

«Nous souhaitons apporter les légumes aux différents endroits touchés par un manque d'accès à de la saine alimentation», soutient l'agent de communication de Revitalisation Saint-Pierre, et celui qui se retrouve derrière le volant du marché mobile, Carlo Primerano.

Le marché mobile visitera notamment le COVIQ, la P'tite Maison, la Théière et le parc Yvan Franko. ALEXANDRE SAURO

Entraide. Cyclisme et générosité

Le défi Pédalons pour l'inclusion est de retour avec une formule hybride. Cette activité-bénéfice, qui a débuté en 2014, permet d'amasser des fonds au profit des familles vulnérables du Québec et également d'unir le sport et l'entraide.

Mission inclusion, l'organisme organisateur de l'initiative, invite les cyclistes à cumuler des fonds pour la cause du 1er juin au 31 août, soit sur les routes de la province ou chez eux.

«On invite les sportifs à former des équipes et à se donner des défis en termes de kilomètres à parcourir cet été», explique la directrice aux développement et communications de Mission inclusion, Isabelle Morin.

L'argent amassé sera par la suite redistribué à travers différents organismes offrant du soutien à des jeunes familles en situation de vulnérabilité partout au Québec.

«Nos partenaires vont les soutenir au niveau de leur indépendance, notamment en éducation, en cuisine, en relations sociales et offrir des outils qui vont leur servir durant toute leur vie», ajoute l'ancienne députée de Notre-Dame-de-Grâce–Lachine.

À la fin de l'été, les équipes de cyclistes qui auront amassé plus de 500 $ seront invitées au Défi Vélo Mag dans les Cantons de l'Est pour célébrer la fin de la campagne. ALEXANDRE SAURO

Plus de 35 000 $ ont été amassés, soit plus de la moitié de l'objectif total avant même le départ officiel. /GRACIEUSETÉ

Cité de Dorval
City of Dorval

DEMANDES DE DÉROGATION MINEURE AU RÈGLEMENT DE ZONAGE RCM-60A-2015

AVIS PUBLIC est donné qu'à sa séance ordinaire du 21 juin 2021, le conseil municipal doit statuer sur les recommandations du Comité consultatif d'urbanisme relativement aux dérogations mineures suivantes au règlement de zonage RCM-60A-2015 :

Emplacement	Dérogation
Lot 1 523 524 **270, avenue Lilas**	• Augmenter l'empiètement autorisé du vestibule d'entrée dans la marge avant de 1,5 m à 1,59 m. **Afin de permettre l'agrandissement d'une habitation unifamiliale isolée.**
Lot 1 523 825 **235, avenue Martin**	• Réduire la marge avant pour un agrandissement de 6 m à 3,44 m. **Afin de permettre l'agrandissement d'une habitation unifamiliale isolée.**
Lot 1 520 468 **729, boulevard Pine Beach**	• Augmenter la superficie d'empiètement autorisée dans la marge avant pour une galerie située au rez-de-chaussée et faisant corps avec le bâtiment incluant un avant-toit de 2,8 m² à 8,1 m². **Afin de permettre l'agrandissement d'une habitation unifamiliale isolée.**
Lot 1 523 080 **2365-2385, chemin Saint-François**	• Réduire le nombre de cases de stationnement requis de 62 à 53 cases. **Afin de permettre l'aménagement d'un restaurant.**

Conformément aux directives émises par la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation en lien avec la COVID-19, et à moins d'avis contraire, la séance du conseil se tiendra à 20 h à huis clos et en webdiffusion en direct. Toute personne ou organisme intéressés pourra se faire entendre par le conseil en transmettant un courriel à greffe@ville.dorval.qc.ca.

DONNÉ À DORVAL, QUÉBEC, ce 26 mai 2021.

Me Chantale Bilodeau
Greffière

APPLICATIONS FOR MINOR EXEMPTION TO ZONING BY-LAW RCM-60A-2015

PUBLIC NOTICE is hereby given that at its regular sitting of June 21, 2021, the City Council will study the recommendations made by the Planning Advisory Committee regarding the following minor exemptions to zoning By-law RCM-60A-2015:

Location	Exemption
Lot 1 523 524 270 Lilas Avenue	• Increase the authorized encroachment of the entrance vestibule in the front setback from 1.5 m to 1.59 m. **In order to allow the extension of a detached single-family dwelling.**
Lot 1 523 825 **235 Martin Avenue**	• Reduce the front setback for an extension from 6 m to 3.44 m. **In order to allow the extension of a detached single-family dwelling.**
Lot 1 520 468 **729, Pine Beach Boulevard**	• Increase the encroachment area in the front setback of a gallery on the ground floor and formed integrally with the building, including eave from 2.8 m² to 8.1 m². **In order to allow the extension of a detached single-family dwelling.**
Lot 1 523 080 **2365-2385 Chemin Saint-François**	• Reduce the number of parking spaces required from 62 to 53 spaces. **In order to allow the construction of a restaurant.**

Following the guidelines of the Municipal Affairs and Housing Minister regarding the coronavirus (COVID-19), unless otherwise specified, the council meeting will be held at 8 p.m. behind closed doors and in live webcast. Any interested person or body may be heard by the council by sending an email to greffe@ville.dorval.qc.ca.

GIVEN AT DORVAL, QUEBEC, this May 26, 2021.

Me Chantale Bilodeau
City Clerk

Cité de Dorval
City of Dorval

AVIS PUBLIC

DEMANDE DE CERTIFICAT D'AUTORISATION DE DÉMOLITION

Conformément à l'article 11 du règlement RCM-4-2005 avis est donné que le Comité de démolition siégera le mercredi 16 juin 2021 pour disposer des demandes soumises en vue de la démolition des bâtiments suivants :

1410, chemin Bord-du-Lac-Lakeshore
622, boulevard Pine Beach

Conformément à l'article 12 dudit règlement « Toute personne qui veut s'opposer à l'émission d'un certificat d'autorisation de démolition doit, dans les dix (10) jours de la publication de cet avis public ou de son affichage sur le bâtiment concerné, faire connaître par écrit son opposition motivée à la greffière de la municipalité », à l'adresse courriel suivante : greffe@ville.dorval.qc.ca ou par courrier à l'attention du Service des affaires publiques et du greffe, Hôtel de Ville, 60, avenue Martin, Dorval, H9S 3R4 au plus tard le 16 juin 2021, à 16 h.

Conformément aux directives émises par la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation en lien avec la COVID-19, la rencontre se tiendra à huis clos et un enregistrement audio de la rencontre sera disponible sur le site Internet de la Cité, dans la section des « comités du conseil », à compter du 17 juin 2021.

DONNÉ À DORVAL, QUÉBEC, ce 26 mai 2021.

Pour le comité sur la démolition
Me Chantale Bilodeau
Greffière

PUBLIC NOTICE

REQUEST FOR A CERTIFICATE OF AUTHORIZATION FOR DEMOLITION

In accordance with section 11 of by-law RCM-4-2005, notice is hereby given that the Demolition Committee will sit on Wednesday June 16, 2021, to consider the requests filed for the demolition of the buildings bearing civic number:

1410 Chemin Bord-du-Lac-Lakeshore
622 Pine Beach Boulevard

In accordance with section 12 of said by-law, "Any person wishing to oppose the issuance of a certificate of authorization for demolition shall, within ten (10) days of the publication of this public notice or the posting of such notice on the building concerned, inform the City Clerk in writing of the grounds of his opposition", to the following email address: greffe@ville.dorval.qc.ca or by mail to the attention of the Public Affairs and Registry Department, City Hall, 60 Martin Avenue, Dorval, H9S 3R4 no later than June 16, 2021, 4 p.m.

Following the guidelines of the Municipal Affairs and Housing Minister regarding the coronavirus (COVID-19), the meeting will sit behind closed doors and an audio recording of the meeting will be available on the City's website, in the Committees of the council section, as of June 17, 2021.

GIVEN AT DORVAL, QUEBEC, this May 26, 2021.

For the Demolition Committee
Me Chantale Bilodeau
City Clerk

Le défi Pédalons pour l'inclusion est de retour avec une formule hybride. Cette activité-bénéfice, qui a débuté en 2014, permet d'amasser des fonds au profit des familles vulnérables du Québec et également d'unir le sport et l'entraide.

Mission inclusion, l'organisme organisateur de l'initiative, invite les cyclistes à cumuler des fonds pour la cause du 1er juin au 31 août, soit sur les routes de la province ou chez eux.

«On invite les sportifs à former des équipes et à se donner des défis en termes de kilomètres à parcourir cet été», explique la directrice aux développement et communications de Mission inclusion, Isabelle Morin.

L'argent amassé sera par la suite redistribué à travers différents organismes offrant du soutien à des jeunes familles en situation de vulnérabilité partout au Québec. «Nos partenaires vont les

soutenir au niveau de leur indépendance, notamment en éducation, en cuisine, en relations sociales et offrir des outils qui vont leur servir durant toute leur vie», ajoute l'ancienne députée de Notre-Dame-de-Grâce–Lachine. À la fin de l'été, les équipes de cyclistes qui auront amassé plus de 500 $seront invitées au Défi Vélo Mag dans les Cantons de l'Est pour célébrer la fin de la campagne.

Retour à la table des matières

Champs d’action au Québec

Les entrepreneurs célébrés malgré la morosité
La Voix de l'Est – 2021-05-07

Par : Marie-France Létourneau

https://www.lavoixdelest.ca/affaires/les-entrepreneurs-celebres-malgre-la-morosite-1bb4c7c65fd6f0d881e6d5b59dd955d0?utm_source=dlvr.it&utm_medium=facebook&fbclid=IwAR2GOZLGwMhczEfpOEqqHe7s_cPn9c2VNmWiNelrim6YaLor7nTh76EN8EE

Les entreprises Artopex, Motion Park, ainsi que l'organisme Auberge sous mon toit se sont illustrés vendredi soir à l'occasion du 34e gala des prix Distinction de la chambre de commerce Haute-Yamaska en remportant chacun deux récompenses.

Pandémie oblige, c'est de façon virtuelle que les entrepreneurs de la région ont été célébrés. Comme l'événement a été annulé l'année dernière, le conseil d'administration tenait à souligner le travail des entrepreneurs, alors que plusieurs ont dû se «réinventer», a fait valoir le président de la chambre de commerce, Frédéric Laflamme. Question de rattraper le temps perdu, les prix remis visaient d'ailleurs à mettre en lumière les entreprises qui avaient déposé leur candidature pour les années 2019 et 2020, a souligné le directeur général de l'organisme, Nicolas Picard. Un jury externe à la région a évalué les dossiers. Un total de 17 prix a été remis, dont quatre, de type hommage ou coup de coeur, qui ne nécessitaient pas de mise en candidature.

Le fabricant de mobilier de bureau Artopex a eu droit à une double récompense. L'entreprise a été couronnée dans la catégorie «Entreprise manufacturière de plus de 20 employés» et son président et cofondateur, Daniel Pelletier, a reçu le prix «Hommage à un bâtisseur».

«Quand on a commencé il y a 41 ans, on s'est dit, ça serait l'fun d'être le plus gros manufacturier de mobilier de bureau à Granby. Il y avait de la compétition à l'époque. On l'a fait. Après, on s'est dit que ça serait l'fun d'être le plus gros manufacturier de bureau au Québec. On l'a fait. (...) On y va étape par étape. Ça prend des rêves dans la vie, des objectifs», a fait valoir M. Pelletier en soulignant sa fierté de voir ses fils, Martin et Francis, prêts à prendre la relève de l'entreprise.

Hommage

Le centre Motion Park s'est pour sa part illustré dans les catégories «Nouvelle entreprise» et «Innovation». En activité depuis 2018, le centre sportif de «ninja warrior» et de «parkour» intérieur à Granby a notamment réussi à déjouer la pandémie en créant des accessoires d'entraînement. Les détails entourant un deuxième emplacement Motion seront par ailleurs annoncés lundi. Une concentration sports-étude est aussi à venir en 2022 avec la collaboration d'au moins une école, a laissé savoir le cofondateur de l'endroit, Patrick St-Laurent.

L'organisme sans but lucratif, Auberge sous mon toit, a été reconnu dans la catégorie «Organisme communautaire et économie sociale». Sa directrice générale adjointe, Manuella Tremblay, a aussi été couronnée «Employée de l'année».

Deux récompenses qui ne peuvent que réjouir la directrice générale du centre d'hébergement communautaire, Marie-Ève Théberge. «Mon cheval de bataille, c'est de développer la visibilité

de l'organisme. Même après 50 ans d'existence, beaucoup de gens ne nous connaissent pas», a-t-elle déclaré.

Un hommage bien senti a aussi été rendu, par le biais d'une capsule vidéo, au propriétaire du IGA St-Pierre à Granby, Miguel St-Pierre, à titre de «Personnalité d'affaires de l'année». Son parcours entrepreneurial et son engagement dans la communauté de diverses façons a été souligné. M. St-Pierre est entre autres à l'origine l'an dernier d'une vaste collecte de contenants consignés au profit d'organismes de la région.

Ému, le principal intéressé a invité la communauté d'affaires à continuer à «se serrer les coudes» afin que tous puissent sortir de la crise sanitaire avec le moins «d'écorchures» possibles.

Coup de coeur

Deux prix coup de coeur ont en outre été remis au cours de la soirée, dont un prix COVID. Les efforts du copropriétaire du Café de la Brûlerie, Maxime Poulin, pour innover durant la pandémie ont ainsi été reconnus.

Le commerce a notamment collaboré à la création d'une bière avec la microbrasserie Vrooden, lancé une entreprise de distribution de café et obtenu la certification carboneutre.

«J'espère que c'est le dernier coup de coeur COVID», a lancé en riant M. Poulin en soulignant que cette reconnaissance est le fruit d'un «travail d'équipe».

Le coup de coeur du jury est pour sa part allé à la Maison Boire et son propriétaire, Brian Proulx. L'endroit a été nommé l'an dernier restaurant le plus vert du Canada, selon le programme de certification Leaf.

Spécialisée dans la cuisson sur feu de bois, la Maison Boire a non seulement un potager sur son toit, une hotte avec filtre ultra performant, des fournisseurs locaux et un véhicule électrique, elle recycle aussi ses cendres, pratique le compostage, fabrique sa propre vaisselle et conçoit ses menus à partir de papier recyclé, a-t-il déjà été détaillé dans un reportage publié dans nos pages.

Plus de 300 personnes avaient acheté des billets pour assister à la remise de prix qui s'est déroulée en direct, en incluant des segments vidéo déjà préparés. Une participation des entrepreneurs qui réjouit le DG de la chambre de commerce. «Ça fait du bien d'avoir quelque chose de festif à présenter dans un climat morose», a-t-il dit plus tôt cette semaine.

La soirée a été animée par Marie-Ève Dupré de la radio M-105. Le gala des prix Distinction 2021 sera diffusé sur les ondes de MAtv le 18 mai à 19h.

Gagnants du Gala des prix Distinction 2021

Produit du terroir: Vignoble Coteaux des Artisans

Organisme communautaire et économie sociale: Auberge sous mon toit

Commerce de détail et services de 15 employés et moins: M Bar à ongles

Commerce de détails et services de plus de 15 employés: La clé du sommeil

Nouvelle entreprise: Motion Park

Entreprise manufacturière de plus de 20 employés: Artopex

Innovation: Motion Park

Développement durable: Groupe Northrich

Employé(e) de l'année: Manuelle Tremblay, Auberge sous mon toit

Restaurateur ou traiteur: Le Marmiton

Bonnes pratiques RH: Topring

Métiers de la construction: Les Coffrages isolants.com

Jeune entrepreneur de l'année: Amanda Racicot, Érablière Bernard

Personnalité d'affaires de l'année: Miguel St-Pierre, IGA St-Pierre

Hommage à un bâtisseur: Daniel Pelletier, Artopex

Coup de coeur du jury: Brian Proulx, Maison Boire

Coup de coeur COVID: Maxime Poulin, Café de la Brûlerie

Retour à la table des matières

Briser les tabous de la violence conjugale entre hommes
La Presse – 2021-05-17 – p. ARTS et être_11

Par : Mayssa Ferah

https://plus.lapresse.ca/screens/026bd6fc-08a6-4e72-9ab4-2d601512f439__7C___0.html?utm_content=twitter&utm_source=lpp&utm_medium=referral&utm_campaign=internal+share

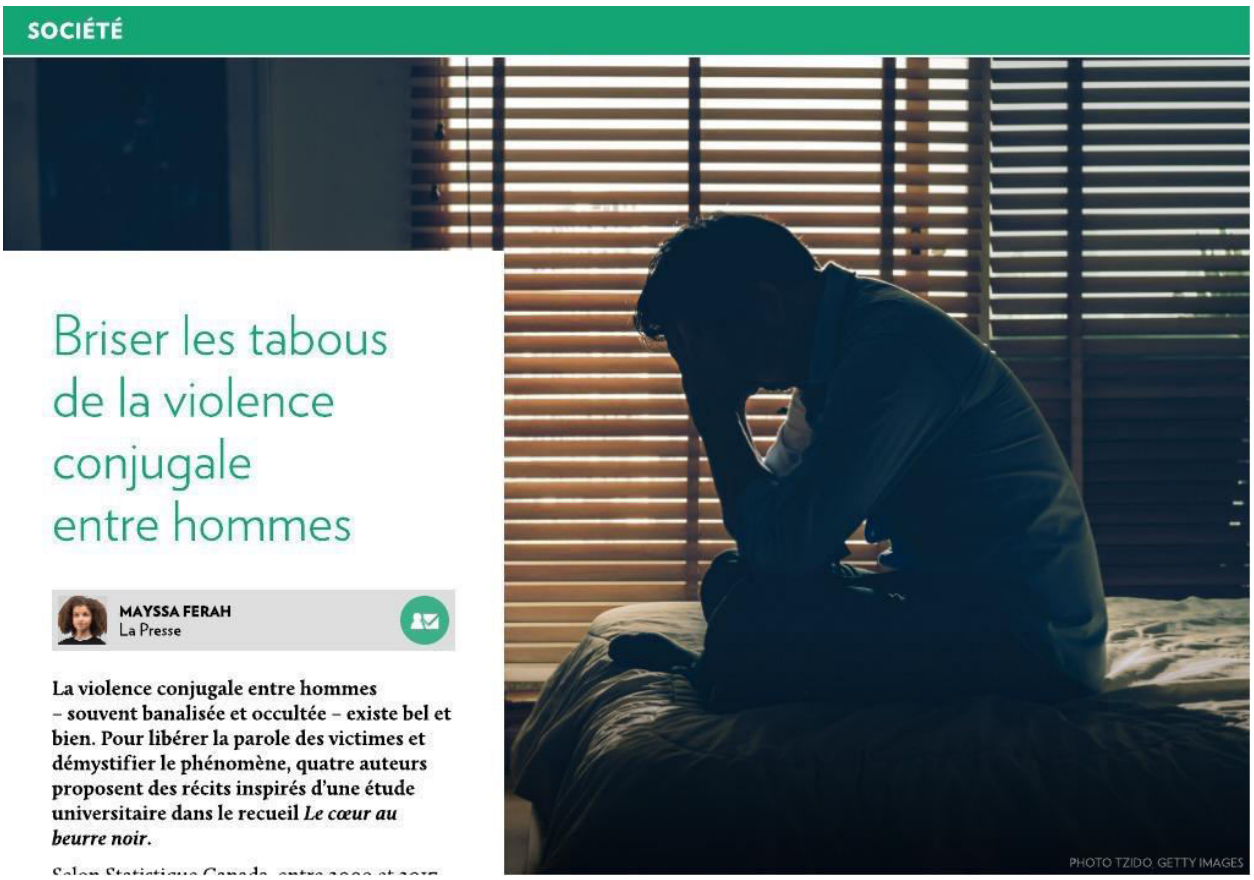

SOCIÉTÉ

Briser les tabous de la violence conjugale entre hommes

MAYSSA FERAH
La Presse

La violence conjugale entre hommes – souvent banalisée et occultée – existe bel et bien. Pour libérer la parole des victimes et démystifier le phénomène, quatre auteurs proposent des récits inspirés d'une étude universitaire dans le recueil *Le cœur au beurre noir*.

PHOTO TZIDO, GETTY IMAGES

La violence conjugale entre hommes – souvent banalisée et occultée – existe bel et bien. Pour libérer la parole des victimes et démystifier le phénomène, quatre auteurs proposent des récits inspirés d'une étude universitaire dans le recueil Le cœur au beurre noir.

Selon Statistique Canada, entre 2009 et 2017, 55 % des cas de violence entre partenaires de même sexe déclarés à la police étaient survenus dans des relations intimes ou amoureuses entre hommes.

Ces chiffres ont poussé Valérie Roy, professeure titulaire à l'École de travail social et de criminologie à l'Université Laval, à se pencher sur ce phénomène peu abordé.

« Les normes sociales font obstacle à la recherche d'aide pour les hommes, démontrent nos résultats », explique Valérie Roy.

« Ils ne pensent pas qu'ils peuvent être victimes de violence conjugale, car la représentation sociale hétéronormative du phénomène est forte. »

— Valérie Roy, professeure titulaire à l'École de travail social et de criminologie à l'Université Laval

Conséquence : les hommes tardent à demander de l'aide et s'exposent donc encore plus au danger.

Faire part de son expérience

Plus d'une vingtaine d'hommes québécois ont participé à l'étude de l'Université Laval. Ils ont fait part de leur expérience de violence vécue en contexte de séparation dans une relation intime ou amoureuse avec un autre homme.

Le livre Le cœur au beurre noir : récits de sensibilisation à la violence dans les relations intimes ou amoureuses entre hommes, lancé ce lundi à l'occasion de la Journée internationale contre l'homophobie, la biphobie et la transphobie, rassemble des récits inspirés de leurs témoignages. Les auteurs Jean-Paul Daoust, Pierre-Luc Landry, Daoud Najm et Olivier Sylvestre se plongent, le temps d'une courte nouvelle, dans ce sujet sombre.

« Avec cette initiative littéraire et artistique unique en son genre, on a voulu aider les hommes à nommer ce qu'ils vivent. À ne pas avoir honte et à aller chercher de l'aide auprès de ressources appropriées », explique Alexandre Dumont-Blais, codirecteur général de RÉZO, organisme communautaire sans but lucratif qui œuvre auprès des hommes gais ou bisexuels, cis et trans, et qui a collaboré directement à l'étude de l'Université Laval.

Étienne Gignac, 28 ans, a vécu une agression sexuelle il y a 10 ans.

« Quand tu es un homme, tu n'es pas la victime type. Le consentement entre hommes, on en parle peu. Je me faisais dire que j'avais juste eu une mauvaise expérience. »

— Étienne Gignac

Il a accepté de prendre part à l'étude pour briser ce cycle de solitude qui accable les hommes victimes de violences conjugales ou sexuelles.

Le jeune homme originaire de Val-d'Or encourage d'ailleurs les victimes à dénoncer la violence physique quand elle survient, même si le processus est long et ardu. « Pour moi, c'est important qu'il n'y ait plus de tabou par rapport à ça, surtout dans la communauté LGBT. »

Selon les statistiques, les femmes sont plus nombreuses à être victimes de violence conjugale, rappelle Valérie Roy. « On ne veut pas nier ça, mais défaire les mythes de la victime type. C'est en partie pour ça qu'on a choisi l'univers de la littérature pour donner ces références. »

Retour à la table des matières

L’Auberge sous mon toit doublement récompensée

La Voix de l’Est – 2021-05-19 – p. 11

Par : Billie-Anne Leduc

https://www.lavoixdelest.ca/actualites/lauberge-sous-mon-toit-doublement-recompensee-81124b0250a762e3817575c8584fc558?fbclid=IwAR0MDnuVe10q4Xo2JXwegPxyqHZiHcrt5dMSnuzKCBEnICpY6sQwh4sh9vw&utm_medium=facebook&utm_source=dlvr.it

laVoixdel’Est MERCREDI 19 MAI 2021 ACTUALITÉS 11

L’Auberge sous mon toit doublement récompensée

BILLIE-ANNE LEDUC
billie-anne.leduc@lavoixdelest.ca

L’Auberge sous mon toit (ASMT) a remporté les honneurs dans les catégories « Organisme communautaire et économie sociale » et « Employée de l’année » lors du 34e gala des prix Distinction de la chambre de commerce Haute-Yamaska.

« On a été très honorés de recevoir ces prix-là, indique Manuella Tremblay, directrice générale adjointe de L’Auberge sous mon toit, nommée employée de l’année. Mais on a aussi été surpris, parce que notre mission n’est pas la plus "sexy" dans la communauté, mais c’est valorisant de pouvoir être reconnu dans ce qu’on fait. »

L’organisme, qui a pour mission d’offrir des services d’hébergement, d’encadrement et d’insertion sociale à des hommes en difficulté situationnelle, sans domicile fixe ou contrevenants, fête cette année son cinquantième anniversaire.

« C’est une belle reconnaissance ! », laisse tomber Mme Tremblay, qui affirme avoir été touchée par sa nomination comme « Employée de l’année », faite par la directrice générale de l’organisme, Marie-Ève Théberge.

« Appréciée de tous, elle croit en la mission pour laquelle elle s’est engagée et effectue son travail avec cœur, indique Mme Théberge. Femme de défis et d’ambition, elle s’investit dans plusieurs comités afin de trouver des solutions et de tenter de faire bouger les choses. »

Il s’agit des premiers honneurs remportés par L’Auberge sous mon toit au gala des prix Distinction. L’organisme souhaite développer sa visibilité afin que ses services tels que l’hébergement, l’intégration à l’emploi ou l’aide budgétaire soient davantage connus auprès de la population.

Rappelons que les entreprises Artopex et Motion Parc Évolutif avaient également remporté deux récompenses chacun lors du gala.

L’organisme a pour mission d’offrir des services d’hébergement, d’encadrement et d’insertion sociale à des hommes en difficulté situationnelle, sans domicile fixe ou contrevenants

Manuella Tremblay (à gauche) a été nommée « Employée de l’année » lors du 34e gala des prix Distinction de la chambre de commerce Haute-Yamaska. Sa nomination a été faite par Marie-Ève Théberge (à droite), directrice générale de L’Auberge sous mon toit, qui a aussi remporté le prix « Organisme communautaire et économie sociale ». – FOURNIE

20 mai, journée mondiale des abeilles
Nous profitons de cette journée pour souligner le retour de nos collègues ailées sur le toit du Carrefour de la coopération au grand bénéfice de notre écosystème.

C’est une fierté pour la Caisse Desjardins de Granby - Haute-Yamaska de se joindre au mouvement pour une ville plus écologique.

Pourquoi installer des ruches sur le toit?
Parce que la population d’abeilles connaît un déclin partout à travers le monde, mais que leur travail est responsable de la pollinisation de plus de 130 cultures de fruits et de légumes sur terre, soit le tiers de notre alimentation. C’est pourquoi nous avons décidé de poser un geste de plus pour développement durable et la préservation de l’environnement en installant ces deux ruches grâce à notre partenaire, la compagnie Alvéole.

Nos milliers de collègues polliniseront la flore urbaine pendant l’été. Enfin, quoi de plus symbolique qu’une abeille lorsqu’on parle de Desjardins.

NOUS AVONS 100 000 AU TRAVAIL

Saviez-vous que?

Les abeilles parcourent l’équivalent de 4x le tour de la terre pour produire chaque kilo de miel.

Chaque abeille produira environ 1/8 de cuillère à thé de miel au cours de sa vie.

Les abeilles visitent jusqu’à 4,5 millions de fleurs pour produire chaque kilo de miel.

«Je suis très heureux de voir revenir nos amies. Accueillir des abeilles c’est soutenir la biodiversité et sensibiliser notre collectivité à l’importance de la pollinisation.»
Jacques Laurin

Sur la photo, M Jacques Laurin, directeur général de la caisse et Mme Danielle Picard, conseillère en communication. (Photo d’archives)

alvéole Desjardins

L’Auberge sous mon toit (ASMT) a remporté les honneurs dans les catégories « Organisme communautaire et économie sociale » et « Employée de l’année » lors du 34e gala des prix Distinction de la chambre de commerce Haute-Yamaska.
« On a été très honorés de recevoir ces prix-là, indique Manuella Tremblay, directrice générale adjointe de L’Auberge sous mon toit, nommée employée de l’année. Mais on a aussi été surpris, parce que notre mission n’est pas la plus “sexy” dans la communauté, mais c’est valorisant de pouvoir être reconnu dans ce qu’on fait. »

L’organisme, qui a pour mission d’offrir des services d’hébergement, d’encadrement et d’insertion sociale à des hommes en difficulté situationnelle, sans domicile fixe ou contrevenants, fête cette année son cinquantième anniversaire.

« C’est une belle reconnaissance ! », laisse tomber Mme Tremblay, qui affirme avoir été touchée par sa nomination comme « Employée de l’année », faite par la directrice générale de l’organisme, Marie-Ève Théberge.

« Appréciée de tous, elle croit en la mission pour laquelle elle s’est engagée et effectue son travail avec cœur, indique Mme Théberge. Femme de défis et d’ambition, elle s’investit dans plusieurs comités afin de trouver des solutions et de tenter de faire bouger les choses. »

Il s’agit des premiers honneurs remportés par L’Auberge sous mon toit au gala des prix Distinction. L’organisme souhaite développer sa visibilité afin que ses services tels que l’hébergement, l’intégration à l’emploi ou l’aide budgétaire soient davantage connus auprès de la population.

Rappelons que les entreprises Artopex et Motion Parc Évolutif avaient également remporté deux récompenses chacun lors du gala.

Retour à la table des matières

Remettre l’humain au coeur de sa communauté

L’info du Nord– 2021-05-19 – p. 1, 4, 5

Par : Sarah St-Denis

Depuis peu, la communauté de Val-David se mobilise afin de créer de nouveaux logements pour pallier le manque criant de logis à prix raisonnable, dont les citoyens du territoire font les frais. Tour de piste de deux projets qui suscitent l’engouement en ce moment.

«La Grande Ourse, c'est une constellation qui nous guide dans le ciel. Un peu comme les valeurs qui guident notre projet, qui sont l'engagement, l'écoresponsabilité, le partage, la communication non violente, la confiance et la coopération», affirme Stéphanie Debien-Dubé, vice-présidente de la coopérative d'habitation du même nom. Démarré au printemps 2019 grâce à un petit groupe de citoyennes préoccupées par la gentrification du village, le projet a reçu une subvention de la Société d'habitation du Québec (SHQ) en mars 2021 ainsi que l'appui de la Municipalité. Prochaine étape:trouver un terrain où construire la bâtisse qui abritera 20 logements – des 3 ½, 4 ½ et 5 ½ – destinés aux personnes seules et aux familles à revenu modeste.

Un projet destiné à une clientèle marginale, la coopérative de la Grande Ourse? «Non. Dans un premier temps, les seuils de faible revenu sont plus élevés qu'on pense aujourd'hui (voir l'encadré à gauche). Ensuite, la pauvreté n'est pas juste économique, d'où l'importance des valeurs qui sont imbriquées dans le projet. Il s'agit d'un choix de vie. Le revenu des personnes sera loin d'être le seul critère de sélection des locataires. Nous souhaitons accueillir des gens qui veulent s'impliquer pour la qualité de vie de la communauté et qui sont ouverts à suivre une formation en communication pour favoriser des relations de covoisinage harmonieuses», poursuit celle qui a été formée en travail social.

«Il ne s'agit pas seulement de logements moins chers, mais bien d'un projet structurant aux niveaux économique et social qui vise à développer une communauté d'appartenance.

La mobilisation des gens permet de briser l'isolement, d'où l'importance de soutenir l'aspect intergénérationnel. Nous voulons que la coop reflète la société, avec une clientèle (autonome) de tous les âges. En plus des logements, le lieu proposera une aire commune qui permettra le partage de connaissances et d'équipements, comme une cuisine collective ou encore la tenue d'ateliers divers. Moi, par exemple, je suis formée comme enseignante de yoga», explique Stéphanie.

Les instigatrices du projet ont été victimes de leur succès, après avoir reçu plus d'une centaine de demandes de partout au Québec. Elles ont donc réduit les critères géographiques de provenance des demandeurs à Val-David et ses environs. Actuellement, 40 personnes (célibataires et membres de familles) composent la liste d'attente, qui est fermée jusqu'à nouvel ordre. 65% des unités seront réservées aux ménages à faible revenu (et bénéficieront d'une aide financière au logement), le 35% restant sera dédié aux personnes à revenu modeste, et 25% d'entre elles pourront être adaptées selon des besoins particuliers, comme des handicaps.

PERTE D'AUTONOMIE Les personnes âgées font, quant à elles, face à un défi supplémentaire en matière d'habitation, puisqu'aucune résidence permettant de répondre aux besoins de personnes en perte d'autonomie n'existe en sol valdavidois. Quitter sa communauté devient alors la seule option pour ces gens qui, bien souvent, font partie de ceux qui ont construit le village. Ce constat est le point de départ de la Maison Phoenix, un projet de 24 unités locatives lancé en 2016 qui permettra à ses résidents d'y demeurer jusqu'à la fin de leur vie. Une soixantaine de personnes sont présentement sur la liste d'attente et une campagne de financement est présentement en cours pour ce projet qui doit, lui aussi, trouver son terrain.

Mais répondre aux besoins des ainés ne se limite pas aux soins médicaux et de base, comme l'hygiène. «J'ai reçu plusieurs témoignages au cours de ma carrière de patients qui auraient préféré mourir plutôt que d'aller en CHSLD. Certains demandent même l'aide à mourir pour cette raison. Donner un sens à sa vie, être dans la vie plutôt que de la voir passer, c'est une

donnée très concrète. Maison Phoenix est une incroyable opportunité de faire la différence dans la vie des gens. S'impliquer permet de maximiser son autonomie. Les gens ont envie d'un milieu de vie qui sera adaptable à leur réalité et non pas une institution où tu dois cadrer dans une case», explique Alexandre Chouinard, président de Maison Phoenix et médecin de famille.

Suite à une étude de marché réalisée dans le cadre du projet, les aspects intergénérationnel, communautaire et participatif ont été les plus soulevés quant aux souhaits de la population. La résidence sera donc stratégiquement située à proximité du centre du village et favorisera les activités permettant un contact entre les générations. «Garder nos personnes âgées proches de nous, c'est important pour la vigueur du tissu social donc pour tous», conclut le Dr Chouinard.

COOPÉRATIVES D'HABITATION Mobilisation locale pour des logements abordables PAGES 4 ET 5 sst-denis@inmedias.ca

QU'EST-CE QU'UN SEUIL DE FAIBLE REVENU? Selon Statistique Canada, un seuil de faible revenu (SFR) correspond à un seuil de revenu en deçà duquel une famille est susceptible de consacrer une part plus importante de son revenu à l'achat de nécessités comme la nourriture, le logement et l'habillement qu'une famille moyenne. Et selon la base la plus récente utilisée pour calculer les SFR, la famille moyenne consacre 43% de son revenu après impôt aux nécessités. Ajoutons à cela que le seuil de faible revenu en 2019 pour une famille de deux adultes et deux enfants correspondait à 50 309$après impôt, un montant que l'on peut supposer à la hausse depuis l'avènement de la pandémie.

Retour à la table des matières

Le projet de logements de transition du Centre d'amitié franchit une nouvelle étape
Radio-Canada – 2021-05-20

Par : Marc-André Landry

https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1794877/projet-logements-transition-caavd-anwatan-miguan

Le projet de construction de logements de transition a été retenu par le gouvernement du Québec.

L'initiative Anwatan-Miguam vise à offrir des logements supervisés pour 20 hommes ou femmes autochtones en situation de vulnérabilité et de rupture sociale.

Le Centre d'amitié autochtone avait soumis son projet dans le cadre d'un programme fédéral de construction de logements sociaux, en décembre, mais il avait été mis en attente faute de fonds. Les dirigeants se sont ensuite tournés vers Québec et son programme AccèsLogis.

On a appris aujourd'hui que nos 20 unités sont réservées et c'est une bonne nouvelle, parce que ça veut dire que ça va se réaliser, se réjouit Édith Cloutier, directrice générale du Centre d'amitié. Mais c'est sûr que nous avons encore plusieurs étapes à franchir. Contrairement au programme fédéral qui assumait 100 % des coûts, le programme AccèsLogis, c'est un long chemin pour atterrir à une construction. On va juste espérer que ça ne sera pas comme Kijate, qui avait pris 10 ans à se concrétiser.

Édith Cloutier estime que le projet pourrait nécessiter un investissement de 6 millions de dollars. Le Centre d'amitié autochtone va poursuivre son travail avec le Groupe de ressources techniques pour préciser les coûts et l'échéancier en plus d'entamer des discussions avec la Ville de Val-d'Or afin d'obtenir un terrain.

Ça n'arrive pas comme un cadeau tout emballé, mais c'est très apprécié. On voit bien au centre-ville de Val-d'Or que l'itinérance autochtone est visible et importante. Ce projet, c'est notre contribution pour lutter contre la pauvreté et accompagner nos gens vers une stabilité résidentielle et cheminer vers leur mieux-être, conclut Mme Cloutier.

Retour à la table des matières

Les troubles de personnalité, encore trop stigmatisés
Métro – 2021-05-20
Informateur – 2021-05-25 – p. 5

Par : Coralie Hodgson

https://journalmetro.com/sante/2643183/les-troubles-de-personnalite-encore-trop-stigmatises/

Les troubles de personnalité, encore trop stigmatisés

Santé. Les personnes vivant avec un trouble de la personnalité font partie des groupes les plus stigmatisés recevant des services de santé mentale. Afin de mettre cette réalité en lumière, deux intervenants du deuxième Colloque francophone sur les troubles de la personnalité organisé par le CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal témoignent.

CORALIE HODGSON

Jessica Sarraf, patiente partenaire et coanimatrice de l'événement, a un diagnostic de trouble de la personnalité limite (TPL) depuis plusieurs années. Une condition parfois incomprise, qui est trop souvent minimisée à l'image «sexe, drogue et rock'n'roll», déplore-t-elle.

Sa réalité est pourtant bien loin de ce cliché. Elle témoigne plutôt vivre beaucoup de problèmes d'anxiété et avoir des difficultés à construire des relations avec les gens. «C'est comme si tout le monde dans leurs émotions était à moins 1 ou plus 1. Nous, on est à moins 50 ou plus 50», illustre-t-elle.

Son enfance difficile durant la guerre au Liban et la perte de ses parents l'ont amenée il y a plusieurs années à chercher de l'aide psychologique, sans succès. Elle relate avoir tenté de consulter un psychologue, mais qu'il lui aurait dit ne pas être outillé pour l'aider. «Malheureusement, c'est souvent quand on est rendu à une tentative de suicide, des choses graves, que l'on se fait rattraper par le système», déplore-t-elle.

C'est en effet en 2012 que tout a basculé. Après avoir fait une psychose et perdu son conjoint dans une tentative de suicide en couple à laquelle elle a survécu, elle a finalement été prise en charge à l'Institut universitaire en santé mentale de Montréal (IUSMM).

Le rétablissement est possible

Pierre David, psychiatre et chef du Programme des troubles relationnels et de la personnalité à l'IUSMM, trouve dommage que les troubles de la personnalité soient encore trop stigmatisés au sein de la communauté médicale. Une situation qu'il attribue en partie aux concepts qui portent les patients, qui vont souvent «trop solliciter les enjeux affectifs» chez les intervenants.

«Ils sont inconstants, instables dans leur façon de demander de l'aide. Ça amène les équipes de soins à être prises au dépourvu et se sentir un peu impuissantes, car ils veulent aider.»

Rencontré en 2017, après près de 30 ans de pratique, il observe que les conceptions et connaissances sur ces troubles connaissent des avancées importantes.

«Historiquement, quand on donnait un diagnostic de trouble de la personnalité, on l'associait avec une idée qu'il n'y avait pas d'amélioration possible.» Aujourd'hui, il évalue que des traitements thérapeutiques permettent la perte du diagnostic du trouble de personnalité après environ deux ans à environ 75 à 80%. À condition de réussir à accrocher le patient dans le processus de traitement, ce qui n'est pas toujours évident.

Un rétablissement que connaît Jessica, qui n'a plus recours à la thérapie ou la médication. Bien que le chemin ait soit parsemé de moments difficiles, les stratégies développées en thérapie de groupe et s'impliquer dans plusieurs activités, notamment comme patiente partenaire et dans l'initiative *Pratiques théâtrales inclusives*, une collaboration entre l'IUSMM et le Théâtre du Nouveau Monde, l'ont beaucoup aidé.

«C'est des projets qui m'ont aidé à extérioriser, dédramatiser, parler de suicide, participer aux recherches et être active en tant que patiente partenaire m'a sorti de mon terpers.»

Chercher de l'aide

Soutenant que l'aide psychologique est nécessaire au bon rétablissement, M. David déplore que l'attente pour des services soutenus pour les troubles de personnalité soit encore beaucoup trop longue. Il souhaite d'ailleurs conscientiser aux besoins de financement pour le «parent pauvre» de la santé mentale. Ces troubles génèrent pourtant des enjeux de santé publique importants: les hauts taux de suicide chez les personnes avec un trouble de la personnalité démontrent de plusieurs années leur espérance de vie en comparaison à la population en générale.

Il agit tout, il rappelle que des services d'urgence sont disponibles en tout temps et encourage à chercher de l'aide le plus tôt possible.

Pour sa part, Mme Sarraf souhaite utiliser sa propre expérience pour sensibiliser les gens à chercher de l'aide et à persévérer dans leur chemin en tant, n'aigrit les non bleux obstacles. «Allez chercher de l'aide. Même si c'est difficile, ne lâchez pas le morceau.»

Colloque

- **Le 2e Colloque francophone sur les troubles de la personnalité**, organisé par la Direction des programmes de santé mentale, dépendance et itinérance du CIUSSS de l'Est-de-l'Ile-de-Montréal, s'est tenu virtuellement les 20 et 21 mai.

COMMUNAUTAIRE

Nouveau départ pour la TDSRDP

RENDEZ-VOUS BIENNAL DU PRINTEMPS

Inscrivez-vous ici

ANTIROUILLE MÉTROPOLITAIN 2021

Ma Chronique SUR L'ENTRETIEN DE VOTRE VÉHICULE par BRUNO ST-ONGE

COMMENT L'HIVER AFFECTE LE PROCESSUS DE CORROSION

ANTIROUILLE MÉTROPOLITAIN?

UN INVESTISSEMENT INTELLIGENT ET PAYANT

ANTIROUILLE.COM - 1 866 268-4768

Les personnes vivant avec un trouble de la personnalité font partie des groupes les plus stigmatisés recevant des services de santé mentale. Afin de mettre cette réalité en lumière, deux intervenants du deuxième Colloque francophone sur les troubles de la personnalité organisé par le CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal témoignent.

Jessica Sarraf, patiente partenaire et coanimatrice de l'événement, a un diagnostic de trouble de la personnalité limite depuis plusieurs années. Une condition parfois incomprise, qui est trop souvent minimisée à l'image «sexe, drogue et rock'n'roll», déplore-t-elle.

Sa réalité est pourtant bien loin de ce cliché. Elle témoigne plutôt vivre beaucoup de problèmes d'anxiété et avoir des difficultés à construire des relations avec les gens. «C'est comme si tout le monde dans leurs émotions était à moins 1 ou plus 1. Nous, on est à moins 50 ou plus 50», illustre-t-elle.

Son enfance difficile durant la guerre au Liban et la perte de ses parents l'ont amenée il y a plusieurs années à chercher de l'aide psychologique, sans succès. Elle relate avoir tenté de consulter un psychologue, qui lui aurait dit ne pas être outillé pour l'aider.

«Malheureusement, c'est souvent quand on est rendu à une tentative de suicide, des choses graves, qu'on se fait rattraper par le système», déplore-t-elle.

C'est en effet en 2012 que tout a basculé. Après avoir fait une psychose et perdu son conjoint dans une tentative de suicide en couple à laquelle elle a survécu, elle a finalement été prise en charge à l'Institut universitaire en santé mentale de Montréal (IUSMM).

Le rétablissement est possible

Pierre David, psychiatre et chef du Programme des troubles relationnels et de la personnalité à l'IUSMM, trouve dommage que les troubles de la personnalité soient encore trop stigmatisés au sein de la communauté médicale. Une situation qu'il attribue en partie aux comportements impulsifs des patients, qui vont souvent «trop solliciter les enjeux affectifs» chez les intervenants.

«Ils sont inconstants, instables dans leur façon de demander de l'aide. Ça amène les équipes de soin à être prises au dépourvu et se sentir un peu impuissantes, car ils veulent aider.»

Heureusement, après près de 30 ans de pratique, il observe que les conceptions et connaissances sur ces troubles connaissent des avancées.

«Historiquement, quand on donnait un diagnostic de trouble de la personnalité, on l'associait avec une idée qu'il n'y avait pas d'amélioration possible.» Aujourd'hui, il évalue que des traitements thérapeutiques permettent la perte du diagnostic du trouble de personnalité après environ deux ans à environ 75 à 80%. À condition de réussir à accrocher le patient dans le processus de traitement, ce qui n'est pas toujours évident.

Un rétablissement que connaît Jessica, qui n'a plus recours à la thérapie ou la médication. Bien que le cheminement soit parsemé de moments difficiles, elle s'appuie sur les stratégies développées en thérapie de groupe. Le fait de s'impliquer dans plusieurs activités, notamment comme patiente partenaire et dans l'initiative Pratiques théâtrales inclusives, une collaboration entre l'IIUSMM et le Théâtre du Nouveau Monde, l'ont aussi beaucoup aidé.

«C'est des projets qui m'ont aidé à extérioriser, dédramatiser. Parler de suicide, participer aux recherches et être active en tant que patiente partenaire m'a sortie de ma torpeur.»

Chercher de l'aide

Soutenant que l'aide psychologique est nécessaire au bon rétablissement, M. David déplore que l'attente pour des services soutenus pour les troubles de personnalité soit encore beaucoup trop longue. Il souhaite d'ailleurs conscientiser aux besoins de financement pour le «parent pauvre» de la santé mentale.

Ces troubles génèrent pourtant des enjeux de santé publique importants. Par exemple, les hauts taux de suicide chez les personnes avec un trouble de la personnalité diminuent de plusieurs années leur espérance de vie en comparaison à la population en générale.

Malgré tout, il rappelle que des services d'urgence sont disponibles en tout temps et encourage à chercher de l'aide le plus tôt possible. Pour sa part, Mme Sarraf souhaite utiliser sa propre expérience pour sensibiliser les gens à chercher de l'aide, malgré les obstacles.

«Allez chercher de l'aide. Même si c'est difficile, ne lâchez pas le morceau. »

Retour à la table des matières

Vers une meilleure intégration de TOUTES les femmes

Le Soleil – 2021-05-22

Par : La Vitrine (contenu commandité)

https://www.lesoleil.com/la-vitrine/vers-une-meilleure-integration-de-toutes-les-femmes-cc31e47a290493042ecb470f78ec76b4

«À un moment donné, j'ai eu un problème et il fallait que je me trouve un logement, mais pour avoir un logement, ça te prend un revenu. Alors tu vas à l'aide sociale pour le revenu, mais si tu veux avoir ton revenu, ça te prend une adresse. J'en ai une, mais il faudrait que je prouve que j'ai un revenu ! Finalement, j'ai perdu l'appartement puis je n'avais pas d'aide sociale du tout. J'ai donc passé un an à vivre dans mon char!»

Ce témoignage, livré par une femme qui disait «ne jamais voir la porte de sortie et être dans un engrenage qui tourne» malgré les explications qu'elle tentait de fournir, est bien réel. Le Regroupement des groupes de femmes de la Capitale-Nationale (RGF-CN) constate depuis longtemps que de nombreux – et importants – -obstacles se dressent malheureusement sur la trajectoire des femmes quant à leur autonomie économique et à leur participation sociale.

L'accès au logement – la plus grosse dépense des ménages à faible revenu – et à l'emploi font évidemment partie de ces obstacles. Ceux-ci finissent d'ailleurs par être imbriqués les uns dans les autres. Une difficulté liée à l'emploi a des impacts sur la stabilité résidentielle et sur la santé des femmes, tandis que les préjugés se répercutent sur les attitudes des travailleurs offrant des services dans les organisations institutionnelles et communautaires.

De la même façon, les conséquences de ces obstacles qui se conjuguent entraînent des effets disproportionnés d'exclusion tels que la perte d'emploi, la dégradation des conditions de vie, la maladie et l'instabilité résidentielle. Autant d'éléments qui créent un cercle vicieux.

Un projet pour AGIR

Pendant trois ans, le RGF-CN s'est engagé dans une initiative pour AGIR avec les femmes exclues ou éloignées par le marché du travail afin de comprendre leur réalité, d'identifier les obstacles qu'elles rencontrent et de trouver des outils pour amener les organisations à améliorer leurs pratiques. Au terme de la démarche, 11 obstacles spécifiques ont été ciblés :

La discrimination et les préjugés qui nuisent à l'intégration et au maintien en emploi, ainsi qu'à leur accès à un logement de qualité;

L'absence ou le manque de reconnaissance du travail invisible et des obligations familiales;

Les problèmes et leurs conditions de santé (physique ou mentale) qui entrent fréquemment en conflit avec les exigences sociales et professionnelles axées sur la performance, la productivité, le rythme rapide et la disponibilité à temps plein pour l'emploi;

Leur statut migratoire (un permis de séjour temporaire, par exemple) qui entraîne une série de barrières en lien avec l'accès à la formation, à l'emploi, au logement, aux garderies et aux soins de santé;

Le déficit de mobilité et le manque de proximité des services qui, au quotidien, font qu'elles doivent investir du temps, des ressources et une énergie considérables pour se déplacer;

La lourdeur et la rigidité administratives des programmes et des services qui représentent des freins importants à leur accessibilité;

Le manque de ressources financières: la rémunération et les compensations offertes par les programmes de formation et d'employabilité, les conditions salariales des emplois qui leur sont proposés, ainsi que les prestations d'aide sociale ne leur permettent pas de sortir de la pauvreté;

Les emplois, formations, programmes et services qui sont inadaptés, insuffisants ou inaccessibles en les dirigeant parfois vers des emplois de faible qualité (bas salaires, absence de flexibilité, mauvaises conditions de travail, etc.) ou vers des emplois qui ne tiennent pas compte de leurs intérêts professionnels;

Les logements abordables et salubres insuffisants et inaccessibles;

Les transitions (début et fin d'emploi ou de formation, déménagement, séparation, maladie, etc.) pendant lesquelles elles connaissent des difficultés accrues et ponctuelles auxquelles les programmes et services actuels ne répondent pas et qui les freinent sérieusement dans leurs démarches;

Les violences et la séparation, qui, en plus d'avoir des conséquences sur leur santé, engendrent une dégradation rapide de leurs conditions -socioéconomiques et une grande précarité.

Une triste statistique

La région de la Capitale-Nationale se classe tristement au deuxième rang à l'échelle de la province en ce qui a trait à la proportion de femmes vivant sous le seuil de la pauvreté. Au moment du dernier recensement (2016), quelque 12% des femmes vivaient sous le seuil de mesure de faible revenu après impôt. Qui plus est, 40% des femmes de 15 ans et plus n'occupaient pas d'emploi dont des retraitées et des étudiantes, mais aussi plusieurs autres femmes qui passent trop souvent entre les mailles du filet social, lequel est axé sur l'emploi.

Le 2 juin à 12h, lors d'un événement en direct sur les réseaux sociaux, un guide créé par le RGF-CN regroupant une cinquantaine de pratiques inspirantes sera dévoilé. Pour en connaître plus : www.facebook.com/events/1123996624775739/?ti=ls.

Retour à la table des matières

Des bacs à jardin pour une bonne cause

Le Quotidien – 2021-05-23

Par : Guillaume Pétrin

https://www.lequotidien.com/actualites/le-lac-saint-jean-un-jardin-fertile-en-initiatives-28e79aaad638b1cd9fb703f707c22edd/des-bacs-a-jardin-pour-une-bonne-cause-87b76c161efd64229fd37895ab4f2dd9

Des jeunes du Centre d'éducation des adultes (CÉA) L'Envol de Roberval ont fabriqué des bacs à jardin de différentes grandeurs, qu'ils ont ensuite remis à l'organisme robervalois Forêt et jardins nourriciers. Ces nouvelles jardinières permettront à d'autres organismes locaux de récolter des légumes et de venir en aide aux plus démunis.

C'est d'abord les responsables de Forêt et jardins nourriciers qui ont approché le CÉA L'Envol afin de solliciter leur aider pour construire plus de 30 bacs à jardins.

Et comme « aider la collectivité dans nos projets » fait partie des objectifs et du cadre pédagogique du programme d'Intégration socioprofessionnelle (ISP), un partenariat a été conclu entre l'école et l'organisme.

« Ils ont fourni le bois et nous, la main-d'oeuvre bénévole », explique Andrée-Anne Blanchette enseignante-responsable du programme ISP.

Pendant cinq semaines, en raison d'une journée par semaine, les deux élèves du programme ont réussi à construire 36 bacs à jardin de différentes grandeurs.

L'enseignante ajoute que ses élèves ont fabriqué des cabanes à papillons et une mangeoire pour hirondelles, qu'ils ont également remises à l'organisme. De plus, ils ont semé des tournesols et des pommiers seront plantés plus tard.

Travail en atelier

Selon Denis Perron, responsable de l'atelier d'ébénisterie, les jeunes ont eu à surmonter leur lot de défis et ont pu réaliser certains types d'apprentissages au fur et à mesure que la fabrication avançait.

« Il fallait manipuler des pièces de bois qui étaient quand même assez longues et lourdes. Il y avait des mesures à prendre et à respecter, car on a fait un préassemblage ici en atelier. Ça leur a permis d'apprendre le travail en étapes. Il y a eu de la coupe et du préperçage aussi. »

Cette implication sera un plus pour leur C.V. respectif. « Ça compte comme une expérience de travail pour eux, au même titre que s'ils travaillaient pour n'importe quel employeur », fait valoir l'ébéniste.

Émilie et Gabriel

Les deux élèves en question, ce sont Émilie Tessier et Gabriel Cloutier. Tous les deux ont affirmé au Progrès avoir aimé participer au projet et se disent bien fiers de leur contribution.

Pour Émilie, le jardinage est une activité qui lui plaît bien tandis que pour Gabriel, c'est le volet en atelier qui lui a procuré une grande satisfaction. « De travailler avec le bois, c'était vraiment plaisant», a-t-il partagé.

Après avoir finalement vu les bacs installés dans les jardins collectifs, Denis Perron était aussi du même avis. « Ils sont bien fiers de ça. Ils vont pouvoir revenir ici et contempler leur travail. »

Le parcours scolaire respectif des deux jeunes à L'Envol se terminera sous peu et ils désirent retourner sur le marché du travail.

Pour Guylaine Saint-Hilaire, responsable du comité de l'organisme Forêt et jardins nourriciers, cette entraide collective permettra de redonner au suivant.

« Notre but, c'est d'aider les plus démunis de notre communauté, car tout ce qui est récolté est gratuit et remis entièrement à la population. »

Les bacs ont été installés dans le jardin collectif et seront supervisés par différents organismes locaux, comme la Saint-Vincent-de-Paul par exemple.

« Ils prennent ça en charge, en plantant et en entretenant leur parcelle pour ensuite récolter le fruit de leur travail. »

Pour ce qui est du partenariat avec le CÉA L'Envol, la responsable s'est dite très reconnaissante envers les élèves qui ont participé au projet, surtout que lors de la journée d'installation des bacs, des jeunes en intégration sociale ont donné un coup de main aux deux élèves d'ISP.

UN ENDROIT MÉCONNU

Situé derrière l'Atelier de musique sur l'avenue Ménard à Roberval, le parc Forêt et jardins nourriciers est encore méconnu pour certains.

Pourtant, Guylaine Saint-Hilaire, la responsable du comité de l'organisme Forêt et jardins nourriciers, croit que le parc a beaucoup à offrir à toute la population en général, d'autant plus qu'il est encore en train de se développer.

« Il y a un sentier pédestre d'environ 550 m, il y a des tables de pique-nique. Une pergola sera construite également cette année. Il y a aussi des petits jeux pour les enfants. Notre but est que le lieu soit intergénérationnel et que chacun partage ses connaissances [...] on veut que ça regroupe les gens », explique-t-elle.

Il y a même des modules d'exercices « pour les aînés, mais qui vont aussi servir à tout le monde », précise-t-elle.

Au cœur du jardin-forêt, on retrouve divers arbres et arbustes fruitiers qui permettent de récolter des pommes, des prunes, cerises, fraises, bleuets et camerises. On retrouve des vignes, des vivaces, des fines herbes ainsi que des plantes médicinales.

Le tout est offert gratuitement. « Le comité aura ses bacs à jardin et ils seront disponibles pour que tout le monde puisse se servir », ajoute-t-elle.

Retour à la table des matières

Les droits bafoués des travailleurs agricoles étrangers

Le Devoir – 2021-05-25 – p. A7

Par : Carla Christina Ayala Alcayaga, Jorge Frozzini et Rosalinda Hidalgo

https://www.ledevoir.com/opinion/idees/604085/immigration-les-droits-bafoues-des-travailleurs-agricoles-etrangers

LEDEVOIR // LE MARDI 25 MAI 2021

Directeur de l'information Florent Daudens
Adjoints Baptiste Barbe, Malorie Beauchemin, Paul Cauchon, Valérie Duhaime, Louis Gagné, Jean-François Nadeau,
Anabelle Nicoud, Dominique Remy, Louise-Maude Rioux Soucy
Directrice artistique Claire Dunat
Directeur de la production Christian Goulet

IDÉES | A 7

POINT DE VUE

Être anti

De nos jours, être un bon « allié » consiste à mettre de côté tout esprit critique et à se taire

L'auteur est professeur de littérature à Montréal, rédacteur en chef de la revue *Argument* et essayiste. Il a notamment publié *Ces mots qui pensent à notre place* (Liber, 2017) et *La prose d'Alain Grandbois, ou lire et relire Les Voyages de Marco Polo* (Nota bene, 2019).

Patrick Moreau

Par deux fois, pour être intervenu publiquement sur des questions touchant au féminisme (en m'opposant, en l'occurrence, à l'écriture dite « inclusive » ainsi qu'à la censure au nom de la « culture du viol »), je me suis fait dire en retour que j'étais antiféministe ; ce que je ne suis pas le moins du monde, du moins si par féminisme on entend toujours une revendication d'égalité politique et sociale entre les femmes et les hommes. Aujourd'hui, il ne suffit plus toutefois d'être en accord avec un principe, il faut encore approuver toutes les conséquences qu'en tirent certains militants ou idéologues (y compris quand de telles conséquences vous paraissent extrêmes, injustes, voire illogiques).

Ainsi, il ne suffit plus d'être opposé absolument à tout racisme, il faut en outre soutenir mordicus l'interdit « pour les personnes blanches » de prononcer un certain mot, appuyer, comme un credo, la notion de « racisme systémique », se réjouir, comme s'il s'agissait forcément d'un progrès, de cette racialisation tous azimuts de la société qui nie tout universalisme et enferme chacun dans sa supposée « communauté ». Comme s'il n'y avait qu'une unique façon de combattre le racisme. Comme si les militants, de quelque cause que ce soit, étaient dans l'impossibilité de se fourvoyer, au moins parfois.

Le manichéisme aime les solutions simples. C'est la raison pour laquelle il affectionne tout particulièrement les dénonciations et les boucs émissaires qui rendent inutile toute réelle recherche des causes du mal.

Autrement dit, si l'on veut être de nos jours un bon « allié », il faut mettre de côté tout esprit critique, et se taire — mis à part pour applaudir à l'unisson ou pour hurler sa haine des pécheurs, des hérétiques et des incroyants. Féminisme, racisme, droits des Autochtones, laïcité, immigration, etc., il règne sur toutes ces questions un manichéisme pesant, qui cherche à empêcher toute expression d'une pensée qui s'écarte des dogmes militants. Ce terme d'« allié » en dit d'ailleurs long sur l'imaginaire guerrier et strictement dualiste qui est au cœur de la vision du monde des promoteurs de ces causes qui ne voient apparemment le monde qu'en noir et blanc. On pourrait pourtant leur faire remarquer que ce manichéisme qui est le leur ne permet justement aucune alliance.

Un peu comme, du temps de la guerre froide, les « Compagnons de route » du communisme ne le demeuraient que tant qu'ils acceptaient de rester dans « la ligne du Parti », les « alliés » des causes intersectionnelles risquent à tout moment de tomber dans l'hérésie. On l'a vu récemment avec l'exemple de la chargée de cours de l'Université d'Ottawa Verushka Lieutenant-Duval. Est-il besoin de préciser que l'on peut même s'opposer à un interdit lexical pour des raisons linguistiques, philosophiques, politiques, juridiques, qui n'ont rien à voir avec le racisme ? De même que l'on peut, sans être le moindrement xénophobe, se prononcer en faveur de la laïcité la plus stricte, ou encore estimer que le nombre d'immigrants reçus annuellement ne doit pas dépasser un certain seuil d'acceptabilité qui correspond aux capacités d'intégration du pays d'accueil. Ces questions-là se discutent, il me semble.

Machine idéologique

Mais le manichéisme ne l'entend pas de cette oreille. Son dogmatisme ne tolère aucune dissidence. Il n'aime pas les tièdes. C'est une machine idéologique qui sert à fabriquer des ennemis, à susciter des conflits fratricides (c'est à ce prix, j'imagine, que ceux qui l'appuient peuvent savourer leur pureté idéologique). Le manichéisme a sa logique propre, fondée sur le principe partagé par tous les fondateurs de secte ou de parti : « Qui n'est pas avec moi est contre moi. » C'est un principe dangereux, à part peut-être quand on a à affronter le Mal absolu, ce qui n'est, heureusement, pas si fréquent. Le reste du temps, il est préférable de ne pas sauter aux conclusions trop vite, de se méfier aussi des solutions trop simplistes.

Pour donner encore un exemple, ce n'est pas être misogyne ou antiféministe, encore moins être complice des hommes coupables d'agressions sexuelles et leur chercher des excuses, que de s'opposer à la remise en question du principe de la présomption d'innocence, ainsi que plusieurs militantes nous y invitaient récemment. On peut y voir tout simplement un principe fondamental de la justice et considérer, sur cette base, que sa remise en question n'est pas le bon moyen pour régler le problème (qui est réel) lié à la difficulté qu'il y a, en matière d'agression sexuelle, à établir une preuve hors de tout doute raisonnable devant une cour criminelle.

Le manichéisme aime les solutions simples. C'est la raison pour laquelle il affectionne tout particulièrement les dénonciations et les boucs émissaires qui rendent inutile toute réelle recherche des causes du mal. On incriminera le racisme, le sexisme, le patriarcat, les Blancs, les hommes, les boomers pour tous les maux de la planète, comme d'autres imputent ce qui ne va pas, selon eux, dans la société aux femmes ou aux immigrants. La même logique prévaut aux deux extrémités de l'éventail des opinions politiques.

Il me semble pourtant évident que la société est complexe, qu'elle ne peut être comprise si on la conçoit uniquement comme le lieu d'une oppression raciste et sexiste (ce qui ne veut pas non plus dire, bien entendu, que celle-ci n'existe pas).

Bref, il serait temps d'accepter qu'il existe sur tous les sujets, même les plus clivants, plusieurs positions divergentes, dont aucune n'a, de droit divin, le monopole de la vérité. Que l'on n'est pas raciste parce qu'on s'oppose à l'imposition de quotas raciaux dans l'administration ou à la télévision (on peut s'y opposer notamment parce qu'un demi-siècle de discrimination positive aux États-Unis a amplement montré que ça n'aboutissait pas, en matière d'antiracisme et d'amélioration des conditions de vie de la majorité des Afro-Américains, à des résultats très probants). Ni antiféministe parce qu'on n'adhère pas à l'idée que la société québécoise est patriarcale.

D'ailleurs, cette diabolisation perpétuelle de ceux que l'on traite d'anti-ceci ou d'anti-cela ne sert pas vraiment les causes que l'on prétend défendre. Bien au contraire : à force de sans cesse désigner des ennemis, on finit par s'en faire.

IMMIGRATION

Les droits bafoués des travailleurs agricoles étrangers

La crise sanitaire actuelle a exacerbé les inégalités auxquelles ces personnes font face

Carla Christina Ayala Alcayaga, Jorge Frozzini et Rosalinda Hidalgo

Respectivement responsable de projets d'éducation du public au Comité pour les droits humains en Amérique latine (CDHAL) ; titulaire de la Chaire de recherche du Canada en communication interculturelle et technologies de gestion en contexte pluraliste ; anthropologue et collaboratrice du CDHAL

Chaque année, environ 60 000 personnes en provenance du Mexique, d'Amérique centrale et des Caraïbes arrivent au début de la saison agricole pour travailler dans des fermes du Canada sous l'égide du Programme de travailleurs étrangers temporaires (PTET). Or, malgré l'apport non négligeable des travailleurs migrants à la sécurité alimentaire des Canadiens, ces personnes voient leur propre vie précarisée par des politiques migratoires axées sur les besoins économiques du pays et n'offrant que peu de protection de leurs droits fondamentaux, voire pas du tout.

Même si la situation des travailleurs migrants ainsi que leurs luttes et revendications ne sont pas nouvelles, la crise sanitaire induite par la pandémie exacerbe les inégalités auxquelles ces personnes font face.

Le PTET comprend différents volets, dont le Programme des travailleurs agricoles saisonniers (PTAS) qui octroie un permis de travail fermé liant le droit de séjour à un emploi offert par un employeur précis. Ce cadre particulièrement contraignant augmente la vulnérabilité des travailleurs qui sont exposés à des risques d'abus et de violations des droits en milieu de travail.

Dénonciations

Parmi les dénonciations recueillies par des organisations de défense des droits auprès des travailleurs, soulignons les situations extrêmes suivantes : rétention du passeport par l'employeur, harcèlement, interdiction de déplacements en dehors de la ferme, insalubrité des logements et journées de travail excessivement longues. Cette exploitation est rarement rapportée — notamment à cause de la barrière linguistique — aux agences gouvernementales responsables du maintien de la santé et de la sécurité dans les milieux de travail.

L'accès à un logement digne est une des revendications de longue date des travailleurs migrants. Or, depuis le début de la pandémie, des organisations comme le Centre des travailleurs et travailleuses immigrants (CTI) reçoivent des plaintes sur l'insalubrité, le nombre élevé de personnes par espace habitable, les mauvaises conditions de logement et le manque de mesures de protection sanitaires qui ne permettent pas, entre autres, la distanciation au sein des milieux de travail et de vie dans les fermes. Ces organisations demandent d'ailleurs le renforcement des mesures d'inspection des fermes presque inexistantes en 2020.

Causes structurelles

Dans le cadre d'un projet d'éducation populaire porté par le Comité pour les droits humains en Amérique latine (CDHAL) et le CTI, des discussions ont eu lieu avec un groupe de travailleurs agricoles provenant du Guatemala, du Mexique et du Honduras, discussions qui ont alimenté une réflexion sur leurs parcours migratoires et leurs conditions de vie au Canada.

La plupart des travailleurs séjournent en moyenne huit mois par année au Canada. Leur situation est difficile en raison de l'éloignement familial, du rythme intense de travail (souvent 17 ou 18 heures par jour à cause de la pénurie de main-d'œuvre), des pressions constantes de la part de l'employeur, etc.

« Nous gagnons notre salaire à la sueur de notre front, mais notre travail n'est pas valorisé par les gens d'ici. Même si on travaille beaucoup, le patron en redemande encore plus le lendemain ! »

Nous gagnons notre salaire à la sueur de notre front, mais notre travail n'est pas valorisé par les gens d'ici

UN TRAVAILLEUR AGRICOLE

Pour beaucoup, le Canada est devenu une option d'emploi régulière pour soutenir leur famille. Malgré les facteurs qui ont mené à leur migration, ils comprennent rapidement les contraintes du PTET qui limitent leurs droits par rapport aux travailleurs canadiens, comme le laisse entendre cet extrait d'entrevue :

« En venant au Canada, nous gagnons un peu plus. Mais nous avons des dépenses ici aussi. Nous mangeons, nous nous logeons, nous payons pour l'assurance médicale, les impôts fédéral et provincial. Ainsi, il nous reste très peu. Mais cela nous aide lorsqu'on rentre chez nous. »

Dans le contexte de crise et d'urgence actuelles, la lutte pour la dignité et les droits des travailleurs migrants acquiert plus de visibilité et ne peut continuer d'être ignorée. Leurs droits ne sont pas négociables, d'autant plus que ces personnes risquent leur vie pour le bien-être de la société canadienne. Sans leur courage et leur force, l'industrie agricole au Québec comme au Canada serait plongée dans une grave crise. Il est donc crucial de faire avancer la reconnaissance et le respect des droits historiquement niés aux travailleurs migrants, soit la possibilité d'accéder à la résidence permanente, d'obtenir des conditions de travail décentes et un salaire juste et digne ainsi qu'un accès à la santé et la sécurité sociale.

Des Idées en revues

CAMINANDO

Chaque mardi, *Le Devoir* offre un espace aux artisans d'un périodique. Cette semaine, nous vous proposons une version abrégée d'un texte paru dans la revue *Caminando*, février 2021, volume 35, n° 1.

Des commentaires ou des suggestions pour Des Idées en revues ? Écrivez à rdutrisac@ledevoir.com.

La situation des travailleurs est difficile entre autres en raison de l'éloignement familial et du rythme intense de travail (souvent 17 ou 18 heures par jour à cause de la pénurie de main-d'œuvre). ISTOCK

Chaque année, environ 60 000 personnes en provenance du Mexique, d'Amérique centrale et des Caraïbes arrivent au début de la saison agricole pour travailler dans des fermes du Canada sous l'égide du Programme de travailleurs étrangers temporaires (PTET). Or, malgré l'apport non négligeable des travailleurs migrants à la sécurité alimentaire des Canadiens, ces personnes voient leur propre vie précarisée par des politiques migratoires axées sur les besoins

économiques du pays et n'offrant que peu de protection de leurs droits fondamentaux, voire pas du tout.

Même si la situation des travailleurs migrants ainsi que leurs luttes et revendications ne sont pas nouvelles, la crise sanitaire induite par la pandémie exacerbe les inégalités auxquelles ces personnes font face.

Le PTET comprend différents volets, dont le Programme des travailleurs agricoles saisonniers (PTAS) qui octroie un permis de travail fermé liant le droit de séjour à un emploi offert par un employeur précis. Ce cadre particulièrement contraignant augmente la vulnérabilité des travailleurs qui sont exposés à des risques d'abus et de violations des droits en milieu de travail.

Dénonciations Parmi les dénonciations recueillies par des organisations de défense des droits auprès des travailleurs, soulignons les situations extrêmes suivantes:rétention du passeport par l'employeur, harcèlement, interdiction de déplacements en dehors de la ferme, insalubrité des logements et journées de travail excessivement longues. Cette exploitation est rarement rapportée — notamment à cause de la barrière linguistique — aux agences gouvernementales responsables du maintien de la santé et de la sécurité dans les milieux de travail.

L'accès à un logement digne est une des revendications de longue date des travailleurs migrants. Or, depuis le début de la pandémie, des organisations comme le Centre des travailleurs et travailleuses immigrants (CTI) reçoivent des plaintes sur l'insalubrité, le nombre élevé de personnes par espace habitable, les mauvaises conditions de logement et le manque de mesures de protection sanitaires qui ne permettent pas, entre autres, la distanciation au sein des milieux de travail et de vie dans les fermes. Ces organisations demandent d'ailleurs le renforcement des mesures d'inspection des fermes presque inexistantes en 2020.

Causes structurelles Dans le cadre d'un projet d'éducation populaire porté par le Comité pour les droits humains en Amérique latine (CDHAL) et le CTI, des discussions ont eu lieu avec un groupe de travailleurs agricoles provenant du Guatemala, du Mexique et du Honduras, discussions qui ont alimenté une réflexion sur leurs parcours migratoires et leurs conditions de vie au Canada.

La plupart des travailleurs séjournent en moyenne huit mois par année au Canada. Leur situation est difficile en raison de l'éloignement familial, du rythme intense de travail (souvent 17 ou 18 heures par jour à cause de la pénurie de maind'oeuvre), des pressions constantes de la part de l'employeur, etc.

«Nous gagnons notre salaire à la sueur de notre front, mais notre travail n'est pas valorisé par les gens d'ici. Même si on travaille beaucoup, le patron en redemande encore plus le lendemain !»Pour beaucoup, le Canada est devenu une option d'emploi régulière pour soutenir leur famille. Malgré les facteurs qui ont mené à leur migration, ils comprennent rapidement les contraintes du PTET qui limitent leurs droits par rapport aux travailleurs canadiens, comme le laisse entendre cet extrait d'entrevue:«Je pense que le Canada est un pays qui a besoin d'employés et je crois que nous jouons un rôle important pour l'économie canadienne. Avec mes collègues, nous avons analysé la situation et avons constaté que les employeurs canadiens préfèrent engager deux Latinos plutôt qu'un Canadien, car un Canadien gagne ce que gagnent deux Latinos.»Le PTET a une finalité purement économique et a été conçu pour maintenir des travailleurs en séjour temporaire, réduisant ainsi les obligations de l'État envers ces derniers.

Malgré l'idée généralisée selon laquelle le salaire de ces travailleurs est plus élevé que dans leur pays, voici ce qu'en dit l'un d'eux:«En venant au Canada, nous gagnons un peu plus. Mais nous avons des dépenses ici aussi. Nous mangeons, nous nous logeons, nous payons pour l'assurance médicale, les impôts fédéral et provincial. Ainsi, il nous reste très peu. Mais cela nous aide lorsqu'on rentre chez nous.»Dans le contexte de crise et d'urgence actuelles, la lutte pour la dignité et les droits des travailleurs migrants acquiert plus de visibilité et ne peut continuer d'être ignorée. Leurs droits ne sont pas négociables, d'autant plus que ces personnes risquent leur vie pour le bien-être de la société canadienne. Sans leur courage et leur force, l'industrie agricole au Québec comme au Canada serait plongée dans une grave crise. Il est donc crucial de faire avancer la reconnaissance et le respect des droits historiquement niés aux travailleurs migrants, soit la possibilité d'accéder à la résidence permanente, d'obtenir des conditions de travail décentes et un salaire juste et digne ainsi qu'un accès à la santé et la sécurité sociale.

Des commentaires ou des suggestions pour Des Idées en revues ? Écrivez à rdutrisac@ledevoir.com.

Respectivement responsable de projets d'éducation du public au Comité pour les droits humains en Amérique latine (CDHAL); titulaire de la Chaire de recherche du Canada en communication interculturelle et technologies de gestion en contexte pluraliste; anthropologue et collaboratrice du CDHAL Des Idées en revues Chaque mardi, Le Devoir offre un espace aux artisans d'un périodique. Cette semaine, nous vous proposons une version abrégée d'un texte paru dans la revue Caminando, février 2021, volume 35, no 1.

Nous gagnons notre salaire à la sueur de notre front, mais notre travail n'est pas valorisé par les gens d'ici UN TRAVAILLEUR AGRICOLE »

Retour à la table des matières

Écoles enracinées lance les paniers solidaires

La Terre de chez nous – 2021-05-26 – p. A29

Par : Équiterre

T — 26 MAI 2021 — laterre.ca A29

COMMUNIQUÉS

L'équipe d'*Au cœur des familles agricoles* s'agrandit

Trois nouveaux travailleurs de rang ont joint l'équipe d'*Au cœur des familles agricoles* (ACFA). Huit régions possèdent maintenant un service de travailleurs de rang offert par ACFA, soit le Bas-Saint-Laurent, la Capitale-Nationale–Côte-Nord, le Centre-du-Québec, la Chaudière-Appalaches, l'Estrie, la Mauricie, la Montérégie et le Saguenay–Lac-Saint-Jean.

Travailleur social depuis près de 30 ans et d'origine agricole, Michel Turcotte agira notamment comme premier répondant téléphonique pour l'ensemble de la province. Lysa-Pier Bolduc occupera le poste de travailleuse de rang dans le Centre-du-Québec. Provenant d'une famille évoluant en production laitière, Mme Bolduc est bachelière en service social et a de l'expérience auprès de clientèles de différents âges. Myriam Lachance aura le mandat de développer le service de travail de rang d'ACFA dans la région de la Capitale-Nationale–Côte-Nord. Travailleuse sociale ayant cumulé une expérience de 13 ans dans le domaine de la santé mentale en milieu communautaire, Mme Lachance comprend très bien les difficultés que peuvent vivre quotidiennement les agriculteurs et agricultrices.

Rappelons que le rôle du travailleur de rang en est un d'écoute et d'accompagnement des producteurs et productrices agricoles lors de certaines étapes difficiles de leur vie. L'objectif est ainsi de favoriser l'amélioration du bien-être des familles agricoles. Le concept de travailleur de rang s'inspire de celui de travailleur de rue et s'inscrit dans une approche préventive proactive.

Source : Au cœur des familles agricoles

Lysa-Pier Bolduc sera travailleuse de rang dans le Centre-du-Québec et Myriam Lachance, dans la Capitale-Nationale–Côte-Nord.

Berce du Caucase : une quatrième année de lutte commence

Pour une quatrième année consécutive, les organismes de bassins versants (OBV) de la Chaudière-Appalaches reprennent la lutte à la berce du Caucase. « Les résultats des trois dernières années sont encourageants, mais la lutte n'est pas encore terminée, » confie François Lajole, directeur général de l'Organisme des bassins versants de la Côte-du-Sud.

Certains OBV ont déjà commencé à visiter les sites connus pour vérifier la présence de berce du Caucase et pour arracher les plants présents. Les équipes valideront également les signalements reçus en ligne sur *byebyebereducaucase.com*.

Cette période de l'année est propice à l'éradication. Le beau temps des dernières semaines a favorisé l'apparition de la berce du Caucase. Elle reste facilement reconnaissable puisque la végétation environnante n'est pas encore assez importante pour faire de l'ombre à la berce.

La berce du Caucase peut mesurer de 2 à 5 mètres de hauteur alors que ses feuilles peuvent atteindre 1.5 m de largeur et 3 m de longueur. À maturité, atteinte en trois à cinq ans, la plante forme de grandes ombelles de fleurs blanches dès le mois de juillet. Le danger provient de sa sève, incolore et indolore, qui peut causer des brûlures importantes au premier contact avec la peau. Ces brûlures surviennent dans les 24 à 48 heures après le contact, car la sève dite phototoxique s'active sous les rayons UV de la lumière naturelle ou artificielle.

La fin du projet, prévue pour le 31 mars 2021, a été reportée au 31 mars 2022. En effet, la crise sanitaire a ralenti les opérations et permis de poursuivre la lutte une année supplémentaire en respectant le financement accordé.

Source : Comité de bassin de la rivière Chaudière

Écoles enracinées lance les paniers solidaires

Pour l'édition 2021 des campagnes de financement Écoles enracinées, Équiterre s'est inspiré de l'édition 2020 du projet, où de nombreux établissements, fermes et familles ont manifesté le souhait d'aider des personnes dans le besoin, afin d'offrir la nouveauté des paniers solidaires. Cette initiative consiste à permettre aux établissements participants et aux agriculteurs et agricultrices de bénéficier de la vente de paniers de légumes biologiques et locaux, tout en offrant la possibilité aux familles d'offrir gracieusement un panier de légumes aux personnes plus vulnérables.

La pandémie a exacerbé la précarité alimentaire de certains groupes déjà vulnérables, surtout au début de la pandémie, selon l'Institut national de santé publique du Québec. « Cette nouvelle édition d'Écoles enracinées souhaite venir répondre en partie à cet enjeu d'une plus grande sécurité alimentaire. Pour les familles dans des situations de vulnérabilité qui recevront ces paniers, nous pensons qu'il s'agira d'une belle façon de leur faire découvrir et apprécier des légumes pas toujours disponibles et accessibles », explique Murielle Vrins, gestionnaire du programme Alimentation d'Équiterre.

Pour participer aux paniers solidaires, les familles qui se procureront des paniers de légumes auprès d'un établissement participant à l'édition 2021 auront simplement à cocher une case dans le formulaire de commande. Il reviendra ensuite aux établissements de décider s'ils souhaitent remettre les paniers à une banque alimentaire ou à un organisme du quartier. De plus, les écoles seront également invitées à se procurer des paniers de légumes dans le cadre de la mesure d'aide alimentaire.

Source : Équiterre

Inauguration du jardin InterLAB créé par les finissants de l'ITA

Les finissants du programme Paysage et commercialisation en horticulture ornementale (PCHO) de l'Institut de technologie agroalimentaire (ITA), campus de Saint-Hyacinthe, ont inauguré virtuellement le jardin InterLAB le 14 mai. Les étudiants des cohortes de 2020 et 2021 ont été impliqués dans ce projet de verdissement réalisé sur le site du Jardin Daniel A. Séguin.

Ce nouveau jardin s'inspire du TechnoLAB d'agriculture urbaine, un laboratoire pédagogique aménagé sur le toit du Pavillon horticole écoresponsable de l'ITA. Le jardin InterLAB est conçu comme un écosystème qui intègre l'agriculture urbaine, les phytotechnologies, la gestion de l'eau et la naturalisation. Il est composé d'une grande diversité de plantes ornementales, utiles et comestibles et fait la démonstration qu'il est possible de marier l'ornemental au comestible tout en préservant l'esthétisme d'un aménagement paysager.

Les projets de verdissement réalisés par les finissants du programme de PCHO permettent la mise en pratique de l'approche pédagogique PUUR Paysage. Exclusive à l'ITA, cette approche est axée sur l'élaboration de solutions face aux problèmes environnementaux en milieu urbain. Ces projets, tels que le jardin InterLAB, sont des exercices d'intégration des connaissances et des compétences qui permettent aux finissants de consolider leurs savoirs et de mettre en pratique les techniques de travail acquises au cours de leurs trois années d'études.

Source : ITA

AVIS AUX LECTEURS

Les textes présentés dans cette page sont fournis par des organisations et sont raccourcis au besoin. Notez qu'à aucun moment les journalistes de *La Terre* ne participent à la rédaction de ces communiqués. Contact : *redaction@laterre.ca*.

Pour l'édition 2021 des campagnes de financement Écoles enracinées, Équiterre s'est inspiré de l'édition 2020 du projet, où de nombreux établissements, fermes et familles ont manifesté le souhait d'aider des personnes dans le besoin, afin d'offrir la nouveauté des paniers solidaires. Cette initiative consiste à permettre aux établissements participants et aux agriculteurs et agricultrices de bénéficier de la vente de paniers de légumes biologiques et locaux, tout en offrant la possibilité aux familles d'offrir gracieusement un panier de légumes aux personnes plus vulnérables.

La pandémie a exacerbé la précarité alimentaire de certains groupes déjà vulnérables, surtout au début de la pandémie, selon l'institut national de santé publique du Québec. «Cette nouvelle édition d'Écoles enracinées souhaite venir répondre en partie à cet enjeu d'une plus grande sécurité alimentaire. Pour les familles dans des situations de vulnérabilité qui recevront ces paniers, nous pensons qu'il s'agira d'une belle façon de leur faire découvrir et apprécier des légumes pas toujours disponibles et accessibles», explique Murielle Vrins, gestionnaire du programme Alimentation d'Équiterre.

Pour participer aux paniers solidaires, les familles qui se procureront des paniers de légumes auprès d'un établissement participant à l'édition 2021 auront simplement à cocher une case dans le formulaire de commande. Il reviendra ensuite aux établissements de décider s'ils souhaitent remettre les paniers à une banque alimentaire ou à un organisme du quartier. De plus, les écoles seront également invitées à se procurer des paniers de légumes dans le cadre de la mesure d'aide alimentaire.

Retour à la table des matières

De l’hébergement pour les jeunes
Le Journal de Chambly – 2021-05-26 – p. 22

Par : Chloé-Anne Touma

https://www.journaldechambly.com/de-lhebergement-pour-les-jeunes/

POSA Sources des Monts

De l’hébergement pour les jeunes

Alors que les mouvements militant contre la crise du logement grondent à la grandeur du Québec, à Chambly, c’est le besoin criant d’héberger les jeunes en situation de précarité qui mobilise les ressources d’aide locales.

Un texte de Chloé-Anne Touma
Initiative de journalisme local
catouma@journaldechambly.com

L’organisme POSA Sources des Monts œuvre auprès de personnes de 35 ans et moins en situation de précarité, que ce soit pour des problèmes d’hébergement, de toxicomanie, de besoins en santé mentale, ou autres, sur tout le territoire couvert par le CLSC du Richelieu. Le journal s’est entretenu avec la directrice générale de POSA, Sandra Bolduc, qui révèle que plusieurs pistes de solutions sont présentement à l’étude pour pallier le manque de logements abordables qui touche fortement la clientèle de son organisme.

Sortir les jeunes de la rue

« Depuis le début de la pandémie, on voit de plus en plus de jeunes qui font ce que l’on appelle du “couch surfing”, c’est-à-dire qu’ils dorment chez l’un et l’autre de leurs amis pendant quelque temps, n’ayant pas de domicile fixe. On reçoit beaucoup de demandes pour ce type de clientèle depuis les deux derniers mois. Certains se sont retrouvés à la rue, car ils se sont endettés pour des problèmes de toxicomanie. On a aidé certains d’entre eux à trouver un emploi », relate Sandra, qui souhaiterait que l’étendue des services offerts par POSA soit plus connue de la population. « Certains n’ont entendu parlé que d’un seul de nos services, comme la clinique jeunesse. » Or, ce sont plusieurs idées et projets que l’organisme a mis en branle pour offrir du logement stable à plus long terme aux rescapés de la rue. « Il ne s’agit pas de crier au manque de logements dits “sociaux”, loin de moi l’idée de vouloir donner des leçons au gouvernement ou aux municipalités. On parle ici d’un besoin criant pour des logements abordables. Il n’y en a pas. Les terrains ne pullulent pas à Chambly, et l’investissement immobilier y est extrêmement populaire. Il est difficile d’y trouver une maison en bas de 500 000 $. »

Les jeunes que POSA parvient à loger, à Chambly ou ailleurs, présentent des profils variés. Qu’ils soient à la rue pour des problèmes de toxicomanie et d’endettement, ou salariés et fonctionnels en société mais sans logement disponible, ils font tous partie de la clientèle ciblée pour autant qu’ils aient à réchapper à une situation précaire, livrés à eux-mêmes. « Depuis le mois d’avril, nous aidons un jeune qui était indépendant et qui avait un très bon emploi depuis deux ans, mais il a fallu qu’il quitte l’endroit où il vivait et il ne trouvait tout simplement pas de logement. Après un mois de recherches, on a pu lui en trouver un récemment. Nous évitons aussi la rue à des familles lorsqu’il s’agit d’en aider les enfants mineurs. Nous avons aidé une famille, composée de cinq enfants et de leur père monoparental, à trouver une maison, que des propriétaires ont accepté de nous louer à un prix abordable, pour y loger tous les membres de la famille de façon exceptionnelle, évitant ainsi qu’ils soient séparés », de rapporter Sandra.

Un appartement subventionné

L’organisme offre présentement du logement dans un appartement supervisé à Chambly, pour lequel il a obtenu une subvention jusqu’au 30 juin que la directrice espère renouveler. « Il s’agit d’un studio un et demie pour des jeunes qui se retrouvent à la rue. Certains endroits offrent de l’hébergement, mais pour un temps limité. Étant donné que chez POSA, on mise sur l’aspect qualitatif plutôt que sur la quantité, nous n’offrons pas de l’hébergement pour seulement 24 à 48 heures ou trois semaines à beaucoup de monde. On adapte vraiment l’offre de service aux besoins d’un seul jeune qui y est logé, car il ne suffit pas de lui fournir un toit et de la nourriture. Il faut travailler à identifier les raisons qui l’ont mené à la rue et lui offrir l’accompagnement adapté à son contexte. Au moins, grâce à la subvention reçue, on a la quiétude que jusqu’au 30 juin, le jeune qui y est logé ne se retrouvera pas à la rue. On espère avoir des sous pour pouvoir garder l’appartement pour au moins encore un an. »

POSA Sources des Monts travaille sur plusieurs projets qui ont pour objectif de trouver du logement aux jeunes en situation de précarité. (Photo : Chloé-Anne Touma)

> *« On parle ici d’un besoin criant pour des logements abordables. Il n’y en a pas. »*
> *- Sandra Bolduc*

Héberger dans un hôtel à Saint-Jean

Selon Mme Bolduc, le projet d’appartement subventionné, qui a été « très bien accueilli » par la Table de concertation en itinérance Haut-Richelieu-Rouville à laquelle siège POSA, ne serait pas le seul mené par la Table pour répondre à la demande d’hébergement sur le territoire. « Nous travaillons en collaboration avec le projet SRA (sécurité résidentielle avec accompagnement), qui implique d’offrir de l’hébergement dans un hôtel à Saint-Jean-sur-Richelieu pour la clientèle itinérante de toute la région. »

Une maison du cœur à Chambly

« Nous étudions aussi la possibilité de créer une nouvelle offre d’hébergement, mais on en est vraiment à l’étape embryonnaire du projet. On pense à une maison de chambres. Ça pourrait être de petits appartements. Mais tout cela coûte des sous. Le nerf de la guerre sera le bâtiment. Des propriétaires nous ont déjà approchés pour faire leur offre. En termes de ressources humaines, nous avons une bonne idée de ce qui sera fait. On ne sait pas encore combien de bénéficiaires on pourra y accueillir, car on en est vraiment au tout début des démarches et de la réflexion. La priorité actuelle demeure le projet d’hébergement à Saint-Jean, pour lequel on a déjà la maison. Pour ce qui est des dates auxquelles le projet pourrait aboutir, il est trop tôt pour le dire, mais on a hâte que ça se concrétise. Nous y travaillons depuis des années. Tous les organismes travaillent fort en ayant conscience de ce besoin. »

Question aux lecteurs

Connaissez-vous des personnes qui ont été forcées de vivre en nomades, en “couch surfing”, ou à la rue depuis le début de la pandémie?
journaldechambly.com

L’INFORMATION VÉRIFIÉE et vérifiable
Tous les JOURS!
LE JOURNAL DE CHAMBLY
Suivez-nous au : journaldechambly.com
Frédéric Khalkhal, Directeur de l’information
Jean-Christophe Noël, Journaliste
Chloé-Anne Touma, Journaliste (Initiative de journalisme local)
Frank Jr Rodi, Journaliste

Alors que les mouvements militant contre la crise du logement grondent à la grandeur du Québec, à Chambly, c’est le besoin criant d’héberger les jeunes en situation de précarité qui mobilise les ressources d’aide locales.

L’organisme POSA Sources des Monts oeuvre auprès de personnes de 35 ans et moins en situation de précarité, que ce soit pour des problèmes d’hébergement, de toxicomanie, de besoins en santé mentale, ou autres, sur tout le territoire couvert par le CLSC du Richelieu. Le journal s’est entretenu avec la directrice générale de POSA, Sandra Bolduc, qui révèle que plusieurs pistes de solutions sont présentement à l’étude pour pallier le manque de logements abordables qui touche fortement la clientèle de son organisme.

Sortir les jeunes de la rue «Depuis le début de la pandémie, on voit de plus en plus de jeunes qui font ce que l'on appelle du ''couch surfing'', c'est-àdire qu'ils dorment chez l'un et l'autre de leurs amis pendant quelque temps, n'ayant pas de domicile fixe. On reçoit beaucoup de demandes pour ce type de clientèle depuis les deux derniers mois. Certains se sont retrouvés à la rue, car ils se sont endettés pour des problèmes de toxicomanie. On a aidé certains d'entre eux à trouver un emploi», relate Sandra, qui souhaiterait que l'étendue des services offerts par POSA soit plus connue de la population. «Certains n'ont entendu parlé que d'un seul de nos services, comme la clinique jeunesse.»Or, ce sont plusieurs idées et projets que l'organisme a mis en branle pour offrir du logement stable à plus long terme aux rescapés de la rue. «Il ne s'agit pas de crier au manque de logements dits ''sociaux'', loin de moi l'idée de vouloir donner des leçons au gouvernement ou aux municipalités. On parle ici d'un besoin criant pour des logements abordables. Il n'y en a pas. Les terrains ne pullulent pas à Chambly, et l'investissement immobilier y est extrêmement populaire. Il est difficile d'y trouver une maison en bas de 500 000 $.» Les jeunes que POSA parvient à loger, à Chambly ou ailleurs, présentent des profils variés. Qu'ils soient à la rue pour des problèmes de toxicomanie et d'endettement, ou salariés et fonctionnels en société mais sans logement disponible, ils font tous partie de la clientèle ciblée pour autant qu'ils aient à réchapper à une situation précaire, livrés à euxmêmes. «Depuis le mois d'avril, nous aidons un jeune qui était indépendant et qui avait un très bon emploi depuis deux ans, mais il a fallu qu'il quitte l'endroit où il vivait et il ne trouvait tout simplement pas de logement. Après un mois de recherches, on a pu lui en trouver un récemment. Nous évitons aussi la rue à des familles lorsqu'il s'agit d'en aider les enfants mineurs. Nous avons aidé une famille, composée de cinq enfants et de leur père monoparental, à trouver une maison, que des propriétaires ont accepté de nous louer à un prix abordable, pour y loger tous les membres de la famille de façon exceptionnelle, évitant ainsi qu'ils soient séparés», de rapporter Sandra.

Un appartement subventionné L'organisme offre présentement du logement dans un appartement supervisé à Chambly, pour lequel il a obtenu une subvention jusqu'au 30 juin que la directrice espère renouveler. «Il s'agit d'un studio un et demie pour des jeunes qui se retrouvent à la rue. Certains endroits offrent de l'hébergement, mais pour un temps limité. Étant donné que chez POSA, on mise sur l'aspect qualitatif plutôt que sur la quantité, nous n'offrons pas de l'hébergement pour seulement 24 à 48 heures ou trois semaines à beaucoup de monde. On adapte vraiment l'offre de service aux besoins d'un seul jeune qui y est logé, car il ne suffit pas de lui fournir un toit et de la nourriture. Il faut travailler à identifier les raisons qui l'ont mené à la rue et lui offrir l'accompagnement adapté à son contexte. Au moins, grâce à la subvention reçue, on a la quiétude que jusqu'au 30 juin, le jeune qui y est logé ne se retrouvera pas à la rue. On espère avoir des sous pour pouvoir garder l'appartement pour au moins encore un an.» Héberger dans un hôtel à Saint-Jean Selon Mme Bolduc, le projet d'appartement subventionné, qui a été «très bien accueilli»par la Table de concertation en itinérance Haut-Richelieu-Rouville à laquelle siège POSA, ne serait pas le seul mené par la Table pour répondre à la demande d'hébergement sur le territoire. «Nous travaillons en collaboration avec le projet SRA (sécurité résidentielle avec accompagnement), qui implique d'offrir de l'hébergement dans un hôtel à Saint-Jean-sur-Richelieu pour la clientèle itinérante de toute la région.» Une maison du coeur à Chambly «Nous étudions aussi la possibilité de créer une nouvelle offre d'hébergement, mais on en est vraiment à l'étape embryonnaire du projet. On pense à une maison de chambres. Ça pourrait être de petits appartements. Mais tout cela coûte des sous. Le nerf de la guerre sera le bâtiment. Des propriétaires nous ont déjà approchés pour faire leur offre. En termes de ressources humaines, nous avons une bonne idée de ce qui sera fait. On ne sait pas encore combien de bénéficiaires on pourra y accueillir, car on en est vraiment au tout début des démarches et de la réflexion. La priorité actuelle demeure le projet d'hébergement à Saint-Jean,

pour lequel on a déjà la maison. Pour ce qui est des dates auxquelles le projet pourrait aboutir, il est trop tôt pour le dire, mais on a hâte que ça se concrétise. Nous y travaillons depuis des années. Tous les organismes travaillent fort en ayant conscience de ce besoin.» Question aux lecteurs Connaissez-vous des personnes qui ont été forcées de vivre en nomades, en ‘‘couch surfing’’, ou à la rue depuis le début de la pandémie? journaldechambly.com?

catouma@journaldechambly.com

«On parle ici d’un besoin criant pour des logements abordables.

Il n’y en a pas.» -Sandra Bolduc

Retour à la table des matières

Une trentaine de nouveaux logements sociaux et abordables

Chaleurs nouvelles – 2021-05-26 – p. 1, 3, 6

Par : Jean-Philippe Thibault

CHALEURS nouvelles

Pour toutes vos nouvelles locales, consultez le www.chaleursnouvelles.com

Le mercredi 26 mai 2021 // Volume 3 N° 38 - 14 178 exemplaires // www.chaleursnouvelles.com LEXISMEDIA

(Photo: Geneviève Nouvelle – Archives)

SOCIÉTÉ PAGE 7

22 recommandations pour un meilleur accès aux services de garde

Le Regroupement des MRC de la Gaspésie a déposé un mémoire auprès du ministère de la Famille, suggérant 22 recommandations pour résorber le problème d'accès aux services de garde.

(Photo: Geneviève Nouvelle – Archives)

SOCIÉTÉ PAGE 3

Plus de 30 logements abordables dans Avignon

Québec a annoncé jeudi que 85 nouvelles unités de logements sociaux et abordables ont été réservées en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine, dont une trentaine dans Avignon.

CHALEURS nouvelles — Votre journal local.

CHALEURSNOUVELLES.COM/ ACTUALITÉS

SOCIÉTÉ ACTUALITÉS

Jean-Philippe Thibault // jpthibault@leximedia.ca

Une trentaine de nouveaux logements sociaux et abordables

AVIGNON

Québec a annoncé jeudi que 85 des 1000 nouvelles unités de logements sociaux et abordables ont été réservées en Gaspésie et aux Iles-de-la-Madeleine, dans le cadre du programme AccèsLogis.

Le tout mènera à la réalisation de 6 projets d'habitation destinés à différentes clientèles telles que les personnes aux prises avec des difficultés, notamment des femmes victimes de violence, des personnes âgées dont certaines en légère perte d'autonomie, et des personnes en situation d'itinérance.

Deux projets ont été retenus dans Avignon, soit 14 places à Saint-François-d'Assise pour les aînés en perte d'autonomie (Villa Rayon de Soleil) et 17 autres les aînés autonomes et les itinérants à Saint-Alexis-de-Matapédia (SRA). «En Gaspésie et aux Iles-de-la-Madeleine, le cheminement des projets va bon train. C'est le résultat des investissements importants que notre gouvernement a consentis, mais aussi de la persévérance des organismes qui ont eu l'initiative de ces projets d'habitation qui profiteront aux personnes à revenu faible ou modeste ou avec des besoins particuliers. Je remercie également les municipalités qui appuient ces projets pour le mieux-être de leur communauté», a tenu à préciser le ministre responsable de la région, Jonatan Julien.

Suite à la page 6

L'ASSOCIATION LGBT+ Baie-des-Chaleurs a besoin de vous!

Nous lançons un sondage pour connaître les besoins et les attentes de la population de la Baie-des-Chaleurs concernant les services offerts par l'association!
Le sondage s'adresse à toute personne intéressée de proche ou de loin par nos services.

Visitez notre page Facebook ou appelez nous pour prendre rendez-vous au 581-886-5428 pour remplir le sondage!

L'Association est un organisme communautaire qui vise le mieux-être des personnes lesbienne, gaie, bisexuelle, bispirituelle, trans, queer et de toute personne en questionnement (LGBTQ+) de la Baie-des-Chaleurs, la défense des droits et la lutte à l'homophobie et transphobie.

Je ne ferai pas la différence. Je fais ma part

je me présente!

ÉLECTIONS MUNICIPALES 2021

- Je connais ma ville et j'ai de bonnes idées.
- Je suis à l'écoute de mes concitoyens et concitoyennes.
- Je sais rassembler les gens et atteindre des compromis.
- J'ai un bon esprit d'analyse.
- Je veux apporter ma contribution à ma communauté.

jemepresente.gouv.qc.ca
1 844 844-8466

Québec

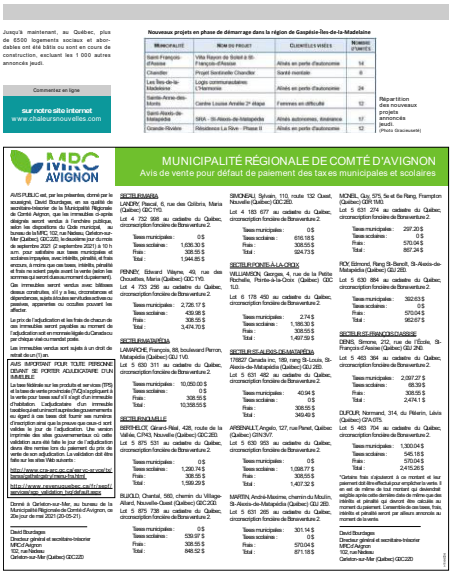

Jusqu'à maintenant, au Québec, plus de 6500 logements sociaux et abordables ont été bâtis ou sont en cours de construction, excluant les 1 000 autres annoncés jeudi.

Commentez en ligne sur notre site internet www.chaleursnouvelles.com

Nouveaux projets en phase de démarrage dans la région de Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine

Municipalité	Nom du projet	Clientèles visées	Nombre d'unités
Saint-François-d'Assise	Villa Rayon de Soleil à St-François-d'Assise	Aînés en perte d'autonomie	14
Chandler	Projet Sentinelle Chandler	Santé mentale	8
Les Îles-de-la-Madeleine	Logis communautaires L'Harmonie	Aînés en perte d'autonomie	24
Nantes-Ayres-des-Monts	Centre Louise Amélie 2e étape	Femmes en difficulté	12
Saint-Alexis-de-Matapédia	SRA - St-Alexis-de-Matapédia	Aînés autonomes, itinérance	17
Grande-Rivière	Résidence La Rive - Phase II	Aînés en perte d'autonomie	12

Répartition des nouveaux projets annoncés jeudi. (Photo: Graphusion)

MRC AVIGNON

MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ D'AVIGNON
Avis de vente pour défaut de paiement des taxes municipales et scolaires

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par le soussigné, David Bourdages, en sa qualité de directeur général et secrétaire-trésorier de la MRC de Comté-Avignon, que les immeubles ci-après désignés seront vendus à l'enchère publique, selon les dispositions du Code municipal, au bureau de la MRC, 102, rue Nadeau, Carleton-sur-Mer (Québec), G0C2J0, le deuxième jour du mois de septembre 2021 (2 septembre 2021) à 10 h 0 am, pour satisfaire aux taxes municipales et scolaires impayées, avec intérêts, pénalité, et frais encourus, à moins que ces taxes, intérêts, pénalité et frais ne soient payés avant la vente (selon les sommes indiquées ci-dessous, ci-dessous et ci-après). Que ces ventes soient annulées, ou que les immeubles vendus soient repris, pour quelques raisons et dépendances, sujets à nullités ou vicissitudes ou passives, apparentes ou occultes, pouvant les affecter.

Le prix de l'adjudication et les frais de chacun de ces immeubles seront payables au moment de l'adjudication soit en monnaie légale du Canada ou par chèque visé ou mandat postal.

Les immeubles vendus sont sujets à un droit de retrait de un (1) an.

AUCUN SURSIS POUR TOUTE PERSONNE DÉSIRANT SE POSER ADJUDICATAIRE D'UN IMMEUBLE

Les taxes fédérale sur les produits et services (TPS) et la taxe de vente provinciale (TVQ) s'appliquent à la vente pour taxes seul s'il s'agit d'un immeuble visé à l'annexe V de la loi sur la taxe de vente (Québec) et seront à payer lors du paiement au comptant au égard à ces taxes dû fournir ses numéros d'inscription ainsi que la preuve que ceux-ci sont valides le jour de l'adjudication. Une version imprimée des sites gouvernementaux où cette validation aura été faite le jour de l'adjudication doivent être remise lors du paiement du prix de vente de son adjudication. La validation doit être faite sur les sites Web suivants :

http://www.rcu.qc.ca/ca-en/ca-en-v-c-e/ca/taxes/qst/qst/qst-registration.html

http://www.revenuquebec.ca/fr/quest/services/qst_validation_tvq/default.aspx

Donné à Carleton-sur-Mer, au bureau de la Municipalité Régionale de Comté d'Avignon, ce 26e jour de mai 2021 (26-05-21).

David Bourdages
Directeur général et secrétaire-trésorier
MRC d'Avignon
102, rue Nadeau
Carleton-sur-Mer (Québec) G0C2J0

SECTEUR NAKIA

LANDRY, Pascal, 6, rue des Colibris, Maria (Québec) G0C1Y0

Lot 4 752 998 au cadastre du Québec, circonscription foncière de Bonaventure 2.

Taxes municipales :	0 $
Taxes scolaires :	1,636.30 $
Frais :	308.55 $
Total :	1,944.85 $

SECTEUR MARIA

PENNEY, Bibeard Wayne, 40, rue des Chouettes, Maria (Québec) G0C1Y0

Lot 4 753 256 au cadastre du Québec, circonscription foncière de Bonaventure 2.

Taxes municipales :	2,726.17 $
Taxes scolaires :	439.08 $
Frais :	308.55 $
Total :	3,474.70 $

SECTEUR MATAPÉDIA

LAMARCHE, François, 88, boulevard Perron, Matapédia (Québec) G0J1V0

Lot 5 630 311 au cadastre du Québec, circonscription foncière de Bonaventure 2.

Taxes municipales :	10,050.00 $
Taxes scolaires :	0 $
Frais :	308.55 $
Total :	10,358.55 $

SECTEUR MUSELLE

BERRELCIE, Gérard-Réal, 428, route de la Vallée, C.P.40, Nouvelle (Québec) G0C2E0

Lot 5 875 531 au cadastre du Québec, circonscription foncière de Bonaventure 2.

Taxes municipales :	0 $
Taxes scolaires :	1,280.74 $
Frais :	308.55 $
Total :	1,589.29 $

BLOUIN, Chantal, 560, chemin du Village-Allard, Nouvelle-Ouest (Québec) G0C2C0

Lot 5 875 738 au cadastre du Québec, circonscription foncière de Bonaventure 2.

Taxes municipales :	0 $
Taxes scolaires :	539.97 $
Frais :	308.55 $
Total :	848.52 $

SIMONEAU, Sylvain, 110, route 132 Ouest, Nouvelle (Québec) G0C2E0

Lot 4 185 677 au cadastre du Québec, circonscription foncière de Bonaventure 2.

Taxes municipales :	0 $
Taxes scolaires :	616.18 $
Frais :	308.55 $
Total :	924.73 $

SECTEUR POINTE-À-LA-CROIX

WILLIAMSON, Georges, 4, rue de la Petite Rochelle, Pointe-à-la-Croix (Québec) G0C1L0.

Lot 6 178 450 au cadastre du Québec, circonscription foncière de Bonaventure 2.

Taxes municipales :	2.74 $
Taxes scolaires :	1,190.30 $
Frais :	308.55 $
Total :	1,497.59 $

SECTEUR ST-ALEXIS-DE-MATAPÉDIA

TRIBEST Canada Inc, 189, rang St-Louis, St-Alexis-de-Matapédia (Québec) G0J2E0.

Lot 5 631 482 au cadastre du Québec, circonscription foncière de Bonaventure 2.

Taxes municipales :	40.94 $
Taxes scolaires :	0 $
Frais :	308.55 $
Total :	349.49 $

ARSENAULT, Angelo, 127, rue Perret, Québec (Québec) G1N3V7.

Lot 5 630 923 au cadastre du Québec, circonscription foncière de Bonaventure 2.

Taxes municipales :	0 $
Taxes scolaires :	1,088.77 $
Frais :	308.55 $
Total :	1,407.32 $

MARTIN, André-Maxime, chemin du Moulin, St-Alexis-de-Matapédia (Québec) G0J2E0.

Lot 5 631 265 au cadastre du Québec, circonscription foncière de Bonaventure 2.

Taxes municipales :	301.14 $
Taxes scolaires :	0 $
Frais :	570.04 $
Total :	871.18 $

MONEL, Guy, 575, 5e et 6e Rang, Frampton (Québec) G0R1M0.

Lot 5 631 274 au cadastre du Québec, circonscription foncière de Bonaventure 2.

Taxes municipales :	297.20 $
Taxes scolaires :	0 $
Frais :	570.04 $
Total :	867.24 $

ROY, Edmond, Rang St-Benoît, St-Alexis-de-Matapédia (Québec) G0J2E0.

Lot 5 630 894 au cadastre du Québec, circonscription foncière de Bonaventure 2.

Taxes municipales :	362.63 $
Taxes scolaires :	0 $
Frais :	570.04 $
Total :	932.67 $

SECTEUR ST-FRANÇOIS-D'ASSISE

DENIS, Simone, 272, rue de l'Étoile, St-François-d'Assise (Québec) G0J2H0.

Lot 5 463 394 au cadastre du Québec, circonscription foncière de Bonaventure 2.

Taxes municipales :	2,097.27 $
Taxes scolaires :	68.39 $
Frais :	308.55 $
Total :	2,474.1 $

DUFOUR, Normand, 314, du Pèlerin, Laval (Québec) G7A0T5.

Lot 5 463 704 au cadastre du Québec, circonscription foncière de Bonaventure 2.

Taxes municipales :	1,300.04 $
Taxes scolaires :	545.18 $
Frais :	570.04 $
Total :	2,415.26 $

*Certaines frais s'ajoutent à ce montant et leur paiement doit être effectué pour empêcher la vente. Il en est de même de tout montant qui deviendrait exigible après cette date et ce même que des frais, intérêts et pénalité seront ajoutés au moment du paiement. Le montant de ces taxes, frais, intérêts et pénalité seront par ailleurs annoncés au moment de la vente.

David Bourdages
Directeur général et secrétaire-trésorier
MRC d'Avignon
102, rue Nadeau
Carleton-sur-Mer (Québec) G0C2J0

AVIGNON Québec a annoncé jeudi que 85 des 1000 nouvelles unités de logements sociaux et abordables ont été réservées en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine, dans le cadre du programme AccèsLogis.

Le tout mènera à la réalisation de 6 projets d'habitation destinés à différentes clientèles telles que les personnes aux prises avec des difficultés, notamment des femmes victimes de violence, des personnes âgées dont certaines en légère perte d'autonomie, et des personnes en situation d'itinérance.

Deux projets ont été retenus dans Avignon, soit 14 places à Saint-François-d'Assise pour les aînés en perte d'autonomie (Villa Rayon de Soleil) et 17 autres les aînés autonomes et les itinérants à Saint-Alexis-de-Matapédia (SRA). «En Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine, le cheminement des projets va bon train. C'est le résultat des investissements importants que notre gouvernement a consentis, mais aussi de la persévérance des organismes qui ont eu l'initiative de ces projets d'habitation qui profiteront aux personnes à revenu faible ou modeste ou avec des besoins particuliers. Je remercie également les municipalités qui appuient ces projets pour le mieux-être de leur communauté», a tenu à préciser le ministre responsable de la région, Jonatan Julien.

Jusqu'à maintenant, au Québec, plus de 6500 logements sociaux et abordables ont été bâtis ou sont en cours de construction, excluant les 1 000 autres annoncés jeudi.

SOCIÉTÉ PAGE 3 Plus de 30 logements abordables dans Avignon Québec a annoncé jeudi que 85 nouvelles unités de logements sociaux et abordables ont été réservées en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine, dont une trentaine dans Avignon.

Retour à la table des matières

Crise du logement: l'organisme Point de rue préoccupé par la situation à Trois-Rivières
L'Hebdo journal – 2021-05-27

Par : Boris Chassagne

https://www.lhebdojournal.com/crise-du-logement-lorganisme-point-de-rue-preoccupe-par-la-situation-a-trois-rivieres/

L'organisme Point de rue s'inquiète de la rareté des logements sociaux et abordables dans la région.

L'organisme soutient une centaine de personnes itinérantes différentes chaque semaine à Trois-Rivières en moyenne. Pour Nicolet-Yamaska, on parle d'une trentaine.

Selon Philippe Malchelosse, directeur général à Point de rue de Trois-Rivières, la crise du logement affecte de manière significative la clientèle itinérante qu'il dessert dans la région, d'autant que le taux d'inoccupation ne cesse de reculer. Il a atteint la marque de 1,3 % à Trois-Rivières.

Les personnes en situation d'itinérance qui se cherchent un logement font ainsi face à des portes closes ou à des loyers qui leurs sont aujourd'hui inaccessibles.

« Depuis deux ou trois ans, on commence à constater une pression plus marquée. Il était possible d'avoir des logements abordables à Trois-Rivières, mais ça devient de plus en plus difficile. Dans le quartier de Marie-de-l'Incarnation, les options s'égrainent. On n'est pas dans un niveau d'urgence comme à Montréal, mais on est préoccupés », affirme M. Malchelosse.

Et les ressources se raréfient

La pandémie est venue aussi compliquer l'offre de services des organismes communautaires et de dernier recours destinée à cette clientèle fragilisée. L'organisme Point de rue a dû, pour des questions sanitaires, fermer son centre de jour durant la pandémie.

« On offrait la buanderie gratuite, la possibilité de prendre sa douche et de manger. Coucher sur un divan, en temps de pandémie, on ne peut pas compter là-dessus », précise M. Malchelosse. « Pour les gens qui sont à la rue ou très proches de s'y retrouver, des logements abordables en Mauricie, il n'y en a presque plus », nous confirme Carol-Ann Côté, d'Info Logis.

« On risque d'avoir des situations d'itinérance de groupes de population qu'on n'avait pas l'habitude de voir ». Des mères monoparentales téléphonent à Info Logis Mauricie craignant de n'avoir nulle part où aller au 1er juillet. « Le visage de l'itinérance risque de changer un petit peu », note Mme Côté.

Heureusement, certaines personnes vivant en situation d'itinérance peuvent encore bénéficier de l'aide au dernier recours qui s'élève à environ 650 $ par mois. Avec cette somme, il est encore possible de se trouver un logement, assure M. Malchelosse. Pour les autres qui vivent, par exemple, avec des problèmes de santé mentale, ça se complique très rapidement.

« Certains n’ont pas de documents, pas de certificats de naissance, parfois ils ne savent pas quel jour on est. Il va falloir bonifier l’offre de logements sociaux », soutient-il.

L’organisme Point de rue se réjouit du projet de 36 logements sociaux que cogite depuis belle lurette l’Office municipal de l’habitation de Trois-Rivières sur les terrains de l’ancienne Église Saint-Philippe, mais il faut faire encore plus, selon le directeur général de l’organisme.

« Il va falloir qu’il y ait des logements abordables, sociaux, et subventionnés. On a aussi besoin de réfléchir aussi à notre hébergement d’urgence à Trois-Rivières où l’offre est pour l’instant plafonnée à 17 lits », souligne M. Malchelosse. Cette offre est mixte et il est d’avis que « ce n’est pas toujours une bonne idée».

«On n’a pas d’hébergement spécialisé pour jeunes, pour les femmes, pour les autochtones. Ça fait partie de nos préoccupations. La situation de l’itinérance au Québec a beaucoup changé ces dernières années. On ne parle plus de l’homme dans la cinquantaine, alcoolique, avec une barbe sur un banc de parc», conclut-il.

Retour à la table des matières

Briser l'isolement des aînés grâce à la culture

La Tribune – 2021-05-27

Par : Lilia Gaulin

https://www.latribune.ca/arts/briser-lisolement-des-aines-grace-a-la-culture-f2d57e93c509d3bb28dd983086ca9893

Avec plus de 6000 aînés rejoints en temps de pandémie, la première année du projet Culture aux aînés, porté par le P'tit Bonheur de Saint-Camille, a été une réussite sur toute la ligne. Cette initiative visant la participation et l'inclusion sociale des personnes âgées souhaite aller plus loin pour sa deuxième année, en documentant davantage les bienfaits de l'art et de la culture sur les aînés.

La directrice de Culture aux aînés, Marie Dion, rappelle que ce projet est unique. Le mandat, établi bien avant la pandémie, était de réduire l'isolement chez les personnes âgées.

« On peut être fier au Québec d'innover socialement avec la santé et avec l'art. Je dirais qu'on se distingue. Éventuellement, on souhaite partager nos meilleures pratiques », souligne-t-elle.

Malgré la pandémie, Culture aux aînés a réussi à se dépasser lors de sa première année d'existence. « Les résultats atteints dépassent les plans initiaux. Je ne suis pas surprise, étant donné la qualité des alliés qu'on avait dès le départ », fait partager Mme Dion.

Culture aux aînés a signé à ce jour une trentaine d'ententes de collaboration intersectorielles.

« De créer un lien par l'art avec les aînés, c'est un peu comme de la magie », ajoute Marie Dion.

Les aînés bénévoles sont l'un des points centraux de ce projet. Les actions de Culture aux aînés visent les populations des MRC du Val-Saint-François et des Sources, en plus d'être offertes dans les deux langues officielles.

« Ça permet aux gens d'avoir des occasions de se rencontrer et ensuite d'avoir accès à la culture sous toutes ses formes, laquelle n'est pas toujours très présente en milieu rural. Ça devient difficile pour les artistes d'offrir des activités quand la rentabilité n'est pas là. J'ai toujours dit que, dans la société, il y a trois éléments importants : l'économie, l'aspect social et l'aspect culturel. Ça permet de perpétuer le savoir et l'histoire », souligne l'un des aînés bénévoles du projet, Jacques Proulx.

Pour contrer le déconditionnement

Médecin-conseil à la direction de la Santé publique de l'Estrie, Mélissa Généreux collabore avec Culture aux aînés. Elle aborde d'ailleurs la pertinence de cette initiative.

« Le déconditionnement, c'est important d'en parler. On ne fait pas seulement référence à l'aspect physique. Le déconditionnement va au-delà de ça, il peut être sur le plan cognitif, psychologique et social. C'est là que je trouve que les stratégies qui misent sur l'art et la culture ont des potentiels incroyables. »

« Devant la situation extraordinaire, il fallait trouver des solutions extraordinaires. Il faut identifier les forces vives de la communauté. Il ne faut pas réinventer la roue. Il faut partir des richesses qu'on a dans notre milieu. L'idée est de créer des ponts entre ces forces vives et la communauté », ajoute-t-elle.

Patrick Merrien est membre du groupe porteur et du comité de pilotage de Culture aux aînés. Pour lui, le projet permet d'établir un lien entre les différents domaines et entre les générations.

« Il permet de rétablir le lien entre les différentes catégories d'aînés », ajoute-t-il.

Lors du mois de juin 2021, Culture aux aînés présentera quatre spectacles virtuels, dont le duo jazz de Benoît Converset et de Jacques Bergeron, une conférence musicale avec Robert Daignault, une prestation du chansonnier André Côté et De sel et d'écume, un spectacle réalisé par Christine Bolduc et Jessica Paradis.

Le projet Parole de sages est une nouveauté chez Culture aux aînés. Un projet-pilote s'est déroulé dans les derniers mois. Il permet de mettre de l'avant la résilience des aînés. Quatre baladodiffusions ont été mises en ligne sur le site de CJAN 99.3FM afin de mettre en lumière des organismes de la région œuvrant auprès des aînés. Ces derniers étaient notamment invités à laisser un message sur une boite vocale afin de partager leurs conseils pour garder le moral. Une émission de Noël a également été diffusée sur les ondes de la radio communautaire CJMQ 88,9 FM.

Après avoir connu du succès avec le projet-pilote, Parole de sages continuera grâce à une subvention du programme Québec Ami des Aînés. La chargée de projet responsable de Parole de Sages, Cathy L. Charpentier, indique être présentement à l'étape de concevoir la programmation pour l'automne.

Retour à la table des matières

Une solution ingénieuse pour soigner les aînés

La Presse + – 2021-05-27 – p. AFFAIRES_1, AFFAIRES_5

https://plus.lapresse.ca/screens/d1c8d067-9453-4307-b3fd-343520080f0a__7C___0.html?utm_content=twitter&utm_source=lpp&utm_medium=referral&utm_campaign=internal+share

Que diriez-vous d'une réforme qui multiplie les soins aux aînés, diminue le recours aux CHSLD et fait économiser 800 millions de dollars à l'État ?

C'est l'acrobatie qu'une équipe de chercheurs est parvenue à faire après plusieurs mois de recherche, dont les résultats sont rendus publics ce jeudi matin. Il s'agit du deuxième volet d'une étude sur le sujet réalisée par la Chaire de recherche sur les enjeux économiques intergénérationnels.

Les auteurs sont l'ex-ministre de la Santé Réjean Hébert de même que les économistes Pierre-Carl Michaud, Nicholas-James Clavet et Julien Navaux.

Comment réussir une telle acrobatie ? Essentiellement, les chercheurs proposent de changer la répartition des fonds actuellement disponibles pour l'ensemble des quelque 200 000 personnes âgées qui commandent des soins.

Premier élément : ils suggèrent d'être plus restrictifs pour les places en CHSLD, en les réservant aux seuls cas très lourds, mais en même temps de ne plus financer les cas très légers, qui bénéficient déjà de divers crédits (1).

Deuxième élément : ils proposent de hausser les contributions des usagers hébergés dans les CHSLD et les établissements dits de ressources intermédiaires ou de type familial (RI-RTF).

Depuis plusieurs années, les contributions des usagers sont plafonnées et elles ne représentent plus qu'une fraction du coût du logis et des repas. Cette structure de frais avantage l'hébergement en CHSLD et RI-RTF au détriment des soins à domicile.

Les chercheurs feraient passer cette contribution de quelque 20 % du coût d'une place à 30 %, avec une variation en fonction des revenus des usagers, comme actuellement. Une place en CHSLD coûte 101 000 $, en moyenne.

L'ensemble des économies ainsi engendrées serait massivement affecté aux soins à domicile pour les 91 000 cas intermédiaires, soit les personnes âgées qui ont des difficultés motrices ou mentales modérées ou importantes, mais nettement moindres que les patients en CHSLD. Les niveaux d'autonomie sont définis dans une grille réputée appelée Iso-SMAF (2).

Actuellement, pour les soins à domicile, le gouvernement finance seulement 8 % de ce qui est idéalement requis. Le groupe propose de faire passer cette proportion à 30 %, 40 %, voire 50 % (trois scénarios).

Concrètement, les soins à domicile passeraient d'une moyenne de 1,7 heure à 10 heures par semaine avec le scénario mitoyen (financement de 40 %). Cette hausse permettrait à une plus grande proportion d'aînés (et à leurs aidants naturels) d'opter pour le maintien à domicile.

UN COMPTE DE BANQUE À LA RAMQ

Mais comment répartir les fonds entre les usagers, selon la lourdeur des cas ? Voilà l'idée plutôt originale des chercheurs : ils créeraient un « compte autonomie », soit un genre de compte de banque alloué à chaque aîné pour l'achat de services à domicile, en fonction de son niveau d'autonomie.

Par exemple, un aîné aux besoins assez importants (Iso-SMAF de 6) aurait droit à une allocation de 16 600 $ par année pour acheter des soins à domicile. Les services pourraient être achetés tant auprès d'un CLSC que d'un organisme communautaire ou d'une entreprise privée, à but lucratif ou non.

Le compte autonomie et les déboursés seraient gérés par la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ).

Un aîné pourrait évidemment dépenser davantage, mais avec ses propres fonds.

Les quelques rares aînés autonomes ou quasi autonomes (Iso-SMAF de 1 à 3) n'auraient pas droit à de tels comptes. Ni les personnes en CHSLD (Iso-SMAF de 11 à 14), que l'État financerait à 70 %. En revanche, le compte serait mieux garni pour les aînés très peu autonomes (26 700 $ pour un Iso-SMAF de 10).

Autre élément : le rapport estime que le compte autonomie pourrait varier en fonction du niveau de revenus et d'actifs des aînés visés. Les pauvres recevraient plus, les riches moins.

La solution proposée permettrait de faire face à la forte augmentation du nombre de personnes âgées au cours des prochaines années, selon les chercheurs. Ils rappellent que le vieillissement des baby-boomers fera tripler les dépenses pour l'État d'ici 20 ans.

ÉCONOMIE DE 800 MILLIONS

En maintenant le statu quo, l'étude calcule que l'ensemble des soins aux aînés coûtera 7,8 milliards de dollars en 2025 au gouvernement du Québec.

La réforme permettrait au gouvernement de ne pas construire de nouveaux immeubles de CHSLD d'ici 10 ans, bien que 15 247 places seraient nécessaires avec le statu quo. Cette économie, entre autres, permettrait de réduire la facture de soins aux aînés à quelque 7 milliards en 2025, plutôt que 7,8 milliards, engendrant des économies de quelque 800 millions (en prenant le scénario mitoyen de niveau de soins à domicile).

Sur 30 ans, l'économie oscillerait même entre 12 et 69 milliards, selon le scénario choisi pour le niveau de soins à domicile.

L'économie pourrait même être plus importante dans la mesure où l'étude ne prend pas en compte la décision du gouvernement caquiste de miser sur ses maisons des aînés, qui coûtent trois fois plus cher par place que les CHSLD traditionnels.

Ma réserve ? L'État aurait à faire une évaluation Iso-SMAF plus rigoureuse de tous les aînés, et cette opération devrait être faite annuellement, vu l'impact sur le compte autonomie, ce qui n'est pas une mince affaire.

L'un des auteurs, Pierre-Carl Michaud, convient qu'il s'agit d'une réforme ambitieuse, mais les besoins seront tels au cours des prochaines années que l'État n'aura pas le choix de s'ajuster. Une telle réforme serait d'ailleurs étalée sur 10 ans, propose le rapport.

Pour M. Michaud, ce serait déjà très bien si l'on retenait les grands principes de l'étude pour réformer le financement des soins.

Son dévoilement aura lieu vers 9 h, lors d'un évènement où seront présents, outre les chercheurs, les panélistes Pauline Marois, Bernard Morency, Alain Dubuc et André Picard.

1. Nommément le crédit d'impôt pour maintien à domicile et le programme d'exonération financière pour les services d'aide domestique.

2. Ce système de mesure de l'autonomie fonctionnelle (SMAF) des personnes âgées dresse 14 profils, les profils 1, 2 et 3 étant essentiellement autonomes, tandis que les profils au-delà de 11 sont jugés lourds (alitement, atteinte mentale grave, etc.). En CHSLD, plus des deux tiers des résidants sont atteints de démence ou d'une forme d'alzheimer.

Retour à la table des matières

Un projet de logements sociaux pour la communauté sourde

Métro – 2021-05-28

Par : Dominic Gildener

https://journalmetro.com/local/le-plateau-mont-royal/2645153/projet-logements-sociaux-communaute-sourde/

Le Comité Logement du Plateau-Mont-Royal (CLPMR) et la Maison Ludivine Lachance veulent transformer une partie de l'ancienne Institution des sourdes-muettes en logements sociaux pour les gens de la communauté sourde. Le gouvernement provincial doit appuyer le projet financièrement afin de le rendre réalisable.

Le coût total des rénovations à y apporter avant de rendre les unités accessibles aux futurs locataires pourrait s'élever à environ 50 M$.

Alors que la crise du logement frappe Montréal de plein fouet, la communauté sourde de la ville, dont plusieurs membres possèdent un revenu faible, s'en voit durement touchée, souligne le directeur général du Centre de la communauté sourde du Montréal métropolitain, Gilles Read. La hausse importante du coût des loyers est un réel obstacle. De plus, lorsque les propriétaires constatent qu'une personne est sourde, ils lui refusent souvent l'accès à un logement.

«Un des problèmes majeurs, c'est l'accès au logement. En général, les membres de la communauté sourde ne peuvent pas se payer un logement supérieur», déplore M. Read.

Ce projet de logement social viendrait donc répondre à un besoin criant.

L'endroit idéal

Le bâtiment est situé au cœur du Plateau-Mont-Royal, près de l'intersection des rues Saint-Denis et Cherrier. Entre 80 et 90 unités y seraient rendues disponibles. Les membres de la communauté sourde pourraient y habiter seuls, avec leur famille ou encore leur partenaire.

Il s'agit d'un lieu précieux pour la communauté puisque c'est le seul établissement restant dans lequel les personnes sourdes se sont réunies pour apprendre dans le passé, partage M. Read.

Dans son projet de reconversion, le CLPMR compte seulement transformer une partie de l'ancienne Institution des sourdes-muettes en logements sociaux, soit la partie est. Il est important pour l'organisme de conserver la vocation patrimoniale de l'édifice. Le reste du site va ainsi demeurer dans le domaine social, public et communautaire. La Maison Ludivine Lachance le voit comme une façon de poursuivre l'histoire.

«Il pourrait y avoir des associations, des organismes à but non lucratif, des salles communes, etc. L'emplacement est parfait en plus», suggère M. Read.

Plus de temps à perdre

Le besoin de nouveaux logements sociaux dans l'arrondissement est le point principal qui est ressorti lors d'une assemblée publique organisée par le CLPMR en 2017. Celle-ci avait pour but de recueillir l'opinion des citoyens concernant l'avenir de l'édifice. Plusieurs personnes sourdes avaient participé à la discussion.

Par la suite, la Ville aurait dit au CLPMR vouloir faire l'acquisition de l'édifice pour aider à rendre le projet possible. Toutefois, une aide financière du gouvernement provincial était nécessaire. Depuis ce temps, les choses stagnent.

«On a relancé la ville à plusieurs reprises, mais on n'a pas eu de rencontres officielles depuis mars 2020», mentionne la coordonnatrice du CLPMR, Carole Boucher.

«On veut voir une entente entre la Ville et le gouvernement se conclure le plus rapidement possible. Cette période d'attente fait en sorte que le bâtiment se dégrade peu à peu puisque personne ne l'occupe», ajoute-t-elle.

Chaque logement destiné à une ou des personnes de la communauté sourde nécessite plusieurs adaptations. Par exemple, la sonnette d'entrée doit vibrer ou créer de la lumière plutôt que de faire du bruit. Ces types de détails rendraient donc plus coûteuses les rénovations.

«C'est un projet qui va nécessiter des millions, mais ça va en valoir la peine sur le long terme. C'est un investissement dans la communauté. Il faut y voir les avantages et les bénéfices», soutient M. Read.

Plus le projet est reporté, plus les dépenses reliées aux rénovations risquent d'augmenter. Voilà pourquoi il faut agir rapidement, déclare-t-il.

Le CLPMR s'est récemment vu décerner le prix François Saillant pour cette initiative par la Caisse d'économie solidaire et le Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU). Pour une deuxième année, ce prix récompense un organisme communautaire œuvrant dans l'amélioration des conditions d'habitation partout au Québec.

Retour à la table des matières

60 ménages à la rue le 1er juillet ?

La Tribune – 2021-05-29 – p. 20, 21

Par : Jasmine Rondeau

https://www.latribune.ca/actualites/sherbrooke/60-menages-a-la-rue-le-1er-juillet-902f20e461f571fdfdaefa5efc6961f4

20 ACTUALITÉS SAMEDI 29 MAI 2021 laTribune

60 ménages à la rue le 1er juillet ?

L'Association des locataires dénonce la marchandisation des logements

JASMINE RONDEAU
jasmine.rondeau@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Une femme violée par un concierge qui s'est servi de ses clés, un père de famille réfugié forcé à signer une « rénoviction » dont il ne comprenait pas les mots, une étudiante trans harcelée par un propriétaire et un colocataire, faute de pouvoir s'offrir un logement seule : tous des appels reçus récemment à l'Association des locataires de Sherbrooke (ALS) et associés sans hésitation aux pressions qu'exerce la marchandisation du logement.

Des citoyens et des membres de l'Association ont scandé haut et fort une dizaine de témoignages de discrimination, de harcèlement et de pratiques frauduleuses, vendredi matin devant l'hôtel de ville de Sherbrooke. Ceux-ci dénoncent une inquiétante crise du logement, et du même coup de graves abus du marché locatif privé, qui pourrait mettre au moins 60 ménages à la rue au premier juillet 2021, craint l'intervenant Alain Roy.

L'an dernier, ce sont 42 familles qui n'avaient pu trouver de logement avant cette date. Le taux n'inoccupation, maintenant à 1,3 % à Sherbrooke, soit 1 % plus bas que l'an dernier [NDLR le taux d'équilibre est à 3 %], annonce en effet un été encore plus difficile.

Plus d'une trentaine de citoyens ont pris part à cette manifestation organisée de pair avec le Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU). Celle-ci se voulait un appel à la « socialisation du Parc de logement locatif » et à l'écoute des gouvernements municipal, provincial et fédéral afin de mettre en branle un « changement social en profondeur » comme ils l'ont fait avec le marché privé de l'électricité il y a 60 ans.

« Il est presque temps qu'on cesse de croire qu'on peut améliorer l'accès et les conditions de logement par de simples réformes législatives ou fajout de quelques unités de logement social, quand

L'Association des locataires de Sherbrooke et le FRAPRU (Front d'action populaire en réaménagement urbain) ont organisé une manifestation, vendredi avant-midi, qui s'est terminée devant l'hôtel de ville de Sherbrooke. — PHOTO : LA TRIBUNE, MARTIN FILLION

La Fondation du CHUS permet l'acquisition de mammographes à capteur direct

Grâce à deux dons importants, la Fondation du CHUS a pu faire l'acquisition de deux appareils à capteur direct qui permettent la détection des pathologies du sein et le diagnostic en vue des traitements. Étant de nouvelle technologie, ils permettent de diminuer les radiations et d'effectuer une mammographie sans compression, donc moins douloureuse pour l'usagère. Ces appareils sont également plus précis et nécessitent moins de manipulation, ce qui rend le processus plus rapide.

La Fondation a également permis de réaménager la salle d'attente de la mammographie de l'Hôtel-Dieu de Sherbrooke grâce à un de ses donateurs.

MERCI À TOUS NOS DONATEURS D'ÊTRE PRÉSENTS POUR DEMAIN.

Vos dons peuvent tout changer

Appuyez, vous aussi, la Fondation du CHUS!
Toutchanger.ca

Fondation du CHUS | Campagne majeure de financement 2018-2022

ACTUALITÉS 21

SOCIALISONS LE PARC DE LOGEMENTS LOCATIFS

MARC DUPUIS d.d.
CAMILLE BARIL d.d.
DENTUROLOGISTES
- Prothèses sur implants
- Prothèses complètes et partielles
- Base molle
- Réparations
ESTIMATION GRATUITE
Un beau sourire, c'est important
À votre service depuis plus de 35 ans!
854, rue McManamy, Sherbrooke
Ouvert le jour et le soir sur rendez-vous au 819 565-2971
www.dupuismarc.ca

RDV 2021 COOPÉRATION + MUTUALITÉ

Si on parlait de coopération

Un modèle trop méconnu

Une manifestation au service du plus grand nombre

RDV 2021 COOPÉRATION + MUTUALITÉ
RÉSERVEZ VOTRE BILLET
14 et 15 septembre 2021
www.rdv.coop

SHERBROOKE — Une femme violée par un concierge qui s'est servi de ses clés, un père de famille réfugiée forcé à signer une «rénoviction»dont il ne comprenait pas les mots, une étudiante trans harcelée par un propriétaire et un colocataire, faute de pouvoir s'offrir un logement seule:tous des appels reçus récemment à l'Association des locataires de Sherbrooke (ALS) et associés sans hésitation aux pressions qu'exerce la marchandisation du logement.

Des citoyens et des membres de l'Association ont scandé haut et fort une dizaine de témoignages de discrimination, de harcèlement et de pratiques frauduleuses, vendredi matin devant l'hôtel de ville de Sherbrooke. Ceux-ci dénoncent une inquiétante crise du logement, et du même coup de graves abus du marché locatif privé, qui pourrait mettre au moins 60 ménages à la rue au premier juillet 2021, craint l'intervenant Alain Roy.

L'an dernier, ce sont 42 familles qui n'avaient pu trouver de logement avant cette date. Le taux n'inoccupation, maintenant à 1,3 % à Sherbrooke, soit 1 % plus bas que l'an dernier [NDLR le taux d'équilibre est à 3 %], annonce en effet un été encore plus difficile.

Plus d'une trentaine de citoyens ont pris part à cette manifestation organisée de pair avec le Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU). Celle-ci se voulait un appel à la «socialisation du Parc de logement locatif»et à l'écoute des gouvernements municipal, provincial et fédéral afin de mettre en branle un «changement social en profondeur»comme ils l'ont fait avec le marché privé de l'électricité il y a 60 ans.

«Il est presque temps qu'on cesse de croire qu'on peut améliorer l'accès et les conditions de logement par de simples réformes législatives ou l'ajout de quelques unités de logement social, quand la situation est d'une telle ampleur et qu'il n'y a aucune possibilité de retour en arrière. Il faut ce remède de cheval comme l'a fait le gouvernement Lesage, c'est-à-dire de reprendre en main le contrôle de notre bien commun», avance Alain Roy, fâché de voir le gouvernement de la CAQ refuser de reconnaître l'existence d'une crise du logement.

SITUATION «CATASTROPHIQUE»«On est pauvres, on n'est pas méchants, on veut du logement», criaient des manifestants, auxquels se sont jointes Karine Hamel et Samantha Asselin-Watson, toutes deux intervenantes en stabilité résidentielle pour le Projet Appart.

Les deux femmes accompagnent et offrent un filet social aux personnes en situation d'itinérance prêtes à devenir locataires afin qu'elles trouvent un logement répondant à leurs besoins.

«C'est vraiment catastrophique présentement, témoigne Mme Hamel. On cherche du logement à l'année. Depuis un an, on voit qu'il y a une grosse pénurie de logements. On voit une grosse différence du côté des propriétaires qui augmentent leurs exigences et exigent des choses illégales, comme de payer l'enquête de crédit ou de payer plus d'un mois de loyer à la signature. On a des propriétaires qui nous disent qu'ils refusent totalement les personnes sur l'aide sociale, même si on leur propose d'avoir un programme de subvention aux logements, que le gouvernement paie à 75 %. Encore hier, on s'est fait refuser par un propriétaire.»Celle-ci jette en partie le blâme sur les compagnies de gestion immobilière, qui gèrent une grande proportion des petits logements que recherchent les intervenantes. «Leur clientèle, ce ne sont pas les locataires, ce sont les propriétaires. Ils vont mettre beaucoup d'argent pour peinturer et rénover, puis augmenter les prix en flèche. Les gens ne connaissent pas leurs droits et laissent faire. Il vont aussi exiger trois mois de loyer et vont refuser si on a un dossier à la Régie du logement, si on a un dossier criminel ou s'ils voient le nom de Partage Saint-François sur l'afficheur.»«Il faut savoir que les personnes qui font appel aux services de Projet appart, elles sont prêtes à retourner en appartement! On veut faire en sorte qu'elles vivent une réussite», insiste Samantha Asselin-Watson.

LA VILLE A UN RÔLE À JOUER, DIT BEAUDIN La conseillère municipale et aspirante à la mairie Évelyne Beaudin était sur place, vendredi matin, afin d'écouter les demandes des citoyens. Celle-ci croit qu'il est positif, d'un point de vue économique, que le marché privé gère une bonne partie du parc de logement locatif, «mais il ne faut pas se bercer d'illusions, dans le sens où le marché privé ne peut pas répondre, dans ce marché comme dans d'autres, aux besoins de tout le monde», affirmet-elle, insistant sur le manque de logements sociaux et sur la nécessité de créer une politique d'habitation à Sherbrooke.

«Il ne manque pourtant pas d'argent au niveau fédéral et provincial, poursuit-elle. C'est juste que les projets n'aboutissent pas. Il y a l'air d'avoir des dédales administratifs, il manque peut-être aussi de terrains. C'est aussi ça notre rôle souvent à la Ville, d'offrir des terrains gratuitement. [...] Le problème c'est qu'à Sherbrooke, depuis des années et des années, on est en mode se «débarrasser des terrains»et on ne fait pas d'acquisitions stratégiques. Si la Ville de Sherbrooke veut reprendre le contrôle sur le développement de son territoire, elle doit devenir un véritable joueur au niveau du développement immobilier.»

Retour à la table des matières

Place aux projets d'envergure
Le Presse + – 2021-05-31 – p. DÉBATS_8

Par : André Lavallée

https://plus.lapresse.ca/screens/8294595f-bfbd-4f58-88af-1d3672eaba6f__7C___0.html?utm_content=twitter&utm_source=lpp&utm_medium=referral&utm_campaign=internal+share

OPINION

POUR UN GRAND CHANTIER MONTRÉALAIS EN HABITATION - Comme elle l'a fait dans le passé, la métropole doit lancer un nouveau grand chantier en habitation. Dans ce second volet, André Lavallée souhaite que Montréal reprenne l'initiative des grands projets.

« Encore aujourd'hui, l'exemple presque parfait de reconversion est celui du monastère du Bon-Pasteur, rue Sherbrooke Est. »

Montréal peut et doit reprendre l'initiative sur le plan de l'habitation. Augmenter l'offre de logements abordables est un enjeu majeur, si l'on veut préserver un volet essentiel de la ville qu'on aime, sa mixité et la qualité de vie qu'on y trouve.

Voici quelques exemples de gestes qui devraient être faits.

Les exemples de projets de conversion réalisés avec succès sur la base des principes évoqués plus haut sont de plus en plus nombreux à Montréal : le quartier Angus, les anciens ateliers municipaux du métro Rosemont, les bassins du Havre.

Encore aujourd'hui, l'exemple presque parfait de reconversion est celui du monastère du Bon-Pasteur, rue Sherbrooke Est. Dans les années 1970, la Ville ne lui accordait aucune valeur parce qu'elle considérait que personne ne voudrait habiter au centre-ville de Montréal : le lieu a pourtant accueilli avec succès une coopérative d'habitation, des condos, un CPE, des bureaux, des locaux communautaires et des espaces verts ouverts au public.

La restauration des ensembles patrimoniaux n'est pas en reste. L'espace Fullum dans l'ancienne Maison des sœurs de la Providence, la résidence pour aînés Saint-Eugène sise dans l'ancienne église de Rosemont, le théâtre Paradoxe aménagé dans l'ancienne église Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours dans le Sud-Ouest, les équipements communautaires du site Sainte-Germaine-Cousin à Pointe-aux-Trembles sont autant de valeur ajoutée à des milieux de vie.

Un potentiel énorme

Montréal, les gouvernements et de grandes institutions publiques sont propriétaires d'un très grand nombre de sites et de grands ensembles dont le potentiel de développement est énorme. Le privé n'est pas en reste. À lui seul, l'est de Montréal compte des dizaines de millions de pieds carrés de terrains à décontaminer et à mettre en valeur. Sans parler des abords des stations du métro et des futures stations du SRB et du REM.

Mais la Ville a accumulé un retard majeur dans la mise à jour de son plan d'urbanisme et de ses règlements afférents. Hormis l'adoption de quelques plans particuliers d'urbanisme, les discussions se font à la pièce, lorsqu'un projet se pointe ou à l'initiative du milieu, le leadership est diffus et les délais s'additionnent. Pendant ce temps, autour de Montréal, à Longueuil, au DIX30, à Mont-Royal et à Pointe-Claire, des projets totalisant des dizaines de milliers de logements sont en chantier.

Le développement du site Blue Bonnets est à l'ordre du jour depuis 1992, la démolition du viaduc Van-Horne et la construction d'un millier de logements au métro Rosemont sur le site Bellechasse font du sur place depuis 10 ans.

Et qu'adviendra-t-il des grands ensembles institutionnels tels que l'Institut des sourdes-muettes, l'ancien hôpital Jacques-Viger, la portion gouvernementale de l'ancien Hôtel-Dieu, l'ancien siège social de la CSDM, les immeubles de l'ancien hôpital Royal-Victoria ? Leur sort redevient d'actualité de temps à autre quand on sent que leur avenir est menacé.

Et si la Ville, avec des experts et ses principaux partenaires, rédigeait pour chaque projet majeur un cahier de charges, avec des objectifs et des critères définis, des normes de mixité sociale et de fonctions, des paramètres financiers réalistes et des délais à respecter, elle pourrait lancer des appels à projets.

Pas question de faire une vente précipitée ! La Ville pourrait même se réserver le droit de refuser toutes les propositions reçues, mais on aurait l'impression d'avancer, non ?

Surenchère

Le phénomène de surenchère et de mise à l'encan – dans le neuf comme dans l'existant – a pris des proportions alarmantes depuis le début de la pandémie, au point où le marché du logement et les niveaux élevés d'endettement des ménages inquiètent la Banque du Canada.

Comment réguler un marché en folie ? La Ville n'y peut rien. Si les gouvernements reconnaissaient les faits, on pourrait commencer à discuter de solutions.

À Québec, anticipant la transformation des 80 centres commerciaux de la ville par l'ajout d'immeubles résidentiels, la Ville a décidé que la compétence de ce dossier relevait dorénavant du conseil municipal plutôt que des arrondissements.

Le maire de Québec a fait valoir qu'une vision d'ensemble des possibilités de réaménagement de ces sites était nécessaire pour permettre par exemple la construction de tours d'habitation ou de résidences pour aînés sur les stationnements.

À Montréal, à lui seul, le cas du centre commercial Boulevard situé à l'intersection du boulevard Pie-1X et de la rue Jean-Talon justifierait que Montréal accélère la définition de ses objectifs, étant donné tout le potentiel de développement qui viendra avec la station de métro prévue à cette intersection. Et ce n'est qu'un exemple parmi de nombreux autres.

Le développement a besoin de temps. Commençons maintenant. Pour ce faire, Montréal peut et doit reprendre l'initiative !

Retour à la table des matières

Champs d’action à l’international

L'impact du COVID-19 sur le continent africain a été minimisé, selon un rapport
Alwihda – 2021-05-15

https://www.alwihdainfo.com/L-impact-du-COVID-19-sur-le-continent-africain-a-ete-minimise-selon-un-rapport_a103740.html

Alors que la planète lutte contre de nouvelles variantes du COVID-19 et que le stock et le déploiement des vaccins sont extrêmement limités en Afrique, les récentes données figurant dans le rapport de Partnership for Evidence-Based Response to COVID-19 (PERC) — Partenariat pour une réponse à la COVID-19 fondée sur des données probantes - indiquent que les défis majeurs que doivent relever les populations des Etats Membres de l'Union Africaine sont on ne peut plus préoccupants: 81% des personnes interrogées ont déclaré avoir des difficultés à se procurer de la nourriture, 77% ont déclaré avoir subi une perte de revenus et 42% ont déclaré avoir manqué de soins médicaux. Le rapport préconise des mesures de santé publique axées sur les populations à haut risque, une vigilance plus accrue au regard des nouvelles variantes et un renforcement des stocks de vaccins par la communauté internationale à l'effet de circonscrire la pandémie en Afrique.

En raison de la recrudescence du nombre de cas dans le monde, de l'apparition de nouvelles variantes et de la lenteur dans le déploiement de vaccins, il est impératif que les États Membres de l'Union Africaine adoptent des stratégies fondées sur des données probantes pour une meilleure prise en charge du COVID-19, a déclaré le Dr John Nkengasong, Directeur des Centres Africains de Contrôle et de Prévention des Maladies. Le rapport du PERC donne aux pays un aperçu des indications à suivre pour leur permettre de réorienter de manière pertinente les mesures en vigueur.

Les insuffisances liées à la capacité de dépistage et de surveillance, de même que l'inégale demande de dépistage, masquent probablement la gravité réelle du COVID-19 sur le continent africain, alimentant ainsi le dangereux mythe selon lequel une grande partie de l'Afrique n'a pas été touchée par le COVID-19. Les taux de positivité des tests étaient supérieurs à 10 % dans de nombreux États membres au cours de la deuxième vague du COVID-19, ce qui est nettement supérieur au niveau d'alerte maximal de 5 % suggéré par l'Organisation Mondiale de la Santé confirmant de ce fait que de nombreux cas n'ont pas été détectés.

Le taux d'acceptation du vaccin était élevé chez les personnes interrogées — 67% des personnes ont déclaré qu'elles se feraient vacciner lorsqu'il serait disponible — avec toutefois quelques réserves considérables. L'acceptation varie largement d'un pays à un autre, de 91% au Maroc à 35% en Tunisie et au Cameroun. Au moment de l'enquête, la plupart des personnes interrogées n'avaient pas encore accès aux vaccins ou ne disposaient pas de beaucoup d'informations sur les vaccins spécifiques mis en place dans la région. En fait, le manque d'information était la principale raison chez les personnes qui hésitaient à se faire vacciner.

Les réticences face aux vaccins sont dues à des proportions alarmantes en termes de désinformation, d'informations erronées et de manque d'informations, qui sapent la confiance quant à la sécurité et à l'efficacité des vaccins, a déclaré le Dr Richard Mihigo, Coordonnateur du Programme, Vaccination et Développement des Vaccins, Bureau Régional de l'OMS pour l'Afrique. Il nous faudra dans les jours à venir, privilégier des campagnes continues et ciblées qui s'attaquent à la montée de l'infodémie autour des vaccins tout en diffusant des informations fondées sur des données probantes afin de dissiper les mythes et de renforcer la confiance

dans les vaccins. La communication et l'engagement sont essentiels pour instaurer la confiance et tenir un discours en faveur des vaccins dès le départ.

Environ neuf personnes interrogées sur dix ont déclaré porter un masque, une fois en présence ou à proximité d'autres personnes en février 2021, soit un résultat presqu'identique à celui obtenu six mois auparavant. Cependant, dans certains pays les plus peuplés et les plus touchés, comme l'Afrique du Sud et l'Éthiopie, le port de masques déclaré par les personnes interrogées a eu tendance à diminuer en février, ce qui implique la nécessité de redoubler d'efforts afin de promouvoir cette intervention peu coûteuse et efficace dans certaines régions. Dans l'ensemble, le respect autodéclaré des mesures de restriction lors de rassemblements sociaux et de déplacements, a sensiblement diminué entre août 2020 et février 2021.

Compte tenu du retard accusé dans le déploiement des vaccins et de la menace que représentent les nouvelles variantes, tous les États Membres de l'Union l'Africaine devront renforcer les stratégies de dépistage efficaces permettant de détecter les premiers signes de recrudescence potentielle et de maintenir le recours à des normes stratégiques de santé publique afin de prévenir les nouvelles variantes tout en assurant la protection sociale. Les chercheurs concluent qu'une communication cohérente et efficace de la part des dirigeants et des responsables de la santé publique est déterminante pour instaurer la confiance et encourager les populations à suivre toute nouvelle mesure. Les personnes interrogées qui se sont montrées très satisfaites de leur gouvernement, des dirigeants de leur communauté ou du ministère de la santé étaient plus susceptibles de déclarer qu'elles adhéraient aux mesures de santé publique que celles qui se sont montrées insatisfaites.

Les pays parviennent à contrôler au mieux la pandémie lorsqu'ils tiennent compte des mesures adoptées réellement par les populations à ce stade de la pandémie, et qu'ils prennent des mesures visant à informer, à tisser des partenariats et à apporter une assistance aux communautés, a déclaré le Dr Tom Frieden, Président et Directeur Général de Resolve to Save Lives, une initiative de Vital Strategies. L'analyse des données PERC peut aider les gouvernements à prévenir l'adhésion aux mesures préventives, à instaurer une communication efficace et à adopter une approche stratégique rigoureuse face au COVID-19.

L'enquête du PERC — la troisième de la série « Se servir des données pour maintenir un équilibre » — a été menée en février, alors que l'Afrique sortait d'une deuxième vague de COVID-19, nettement plus considérable. Le PERC a interrogé plus de 24 000 adultes dans 19 États Membres de l'Union Africaine (UA), a compilé des données sociales, économiques et épidémiologiques provenant de diverses sources et a comparé les résultats de l'enquête précédente menée en août 2020.

Les principales conclusions qui se dégagent du rapport sont les suivants :
Trois facteurs principaux ont favorisé l'adhésion des personnes aux mesures de santé publiques (MSP) : la conviction que ces mesures sont nécessaires, la perception du risque personnel et la satisfaction à l'égard de la gestion du COVID-19 par le gouvernement.

Un peu plus de la moitié (53%) des personnes interrogées sont favorables aux mesures de restriction des rencontres sociales, telles que la limitation de la fréquentation des lieux de culte, des rassemblements publics et des lieux de divertissement, contre 65% en août ; 54% soutiennent les mesures de restriction des déplacements (ordre de rester à la maison, réduction des déplacements au marché ou au magasin), contre 64% en août.

La peur de contracter le COVID-19 est toujours la raison la plus fréquente de l'absence de soins au cours des six derniers mois (26%). 51% des personnes interrogées pensaient que les agents de santé devaient être évités car ils pouvaient transmettre le COVID-19.

L'accessibilité financière des soins était un autre obstacle à l'absence de soins (20%), probablement lié à des charges secondaires telles que la perte de revenus.

La perte de revenus et l'insécurité alimentaire se sont aggravées depuis le début de la pandémie. L'insécurité alimentaire est une préoccupation majeure : 81% des personnes interrogées ont signalé des problèmes d'accès à la nourriture et 48% ont déclaré avoir dû réduire le nombre ou la taille de leurs repas au cours de la semaine écoulée.

Les ménages des populations à faible revenu sont les plus touchés et les moins atteints par les programmes de protection sociale (lorsque de tels programmes existent).

Il est recommandé aux gouvernements et à la communauté internationale d'investir dans les domaines suivants :
Renforcer la capacité de détection, de test, de séquences et de traçabilité des cas et des nouveaux variants de COVID-19 ;
Accorder la priorité aux mesures de santé publiques individuelles et ciblées dans les zones à haut risque afin de maximiser l'adhésion à long terme et de minimiser les effets secondaires ;
Adopter une approche fondée sur des données probantes pour identifier et soulager les populations à haut risque ;
Protéger les agents de santé au travers d'équipements de protection individuelle adéquats, d'une rémunération équitable, de congés maladie payés et d'un accès aux soins de santé mentale ;
Privilégier la vaccination des agents de santé et communiquer stratégiquement avec le public afin de réduire la stigmatisation dont ils font l'objet et de renforcer l'idée que la recherche de soins de santé est sans danger ;
Maintenir et renforcer les campagnes d'information sur la vaccination afin de rétablir la confiance, et encourager les efforts régionaux visant à combattre la désinformation et à instaurer la confiance, en prévision du moment où les vaccins seront plus accessibles ; et
L'intensification de l'action de la communauté internationale visant à accroître la production de vaccins, à garantir une répartition équitable et à favoriser le transfert des compétences technologiques afin de faciliter la fabrication locale de vaccins par les États membres.

Retour à la table des matières

Comment nourrir 10 milliards d'humains ?

Sciences et avenir – 2021-05-16

Par : Loïc Chauveau

https://www.sciencesetavenir.fr/nature-environnement/agriculture/comment-nourrir-10-milliards-d-humains_153015

Comment mangent les humains ? Mal. Ils perdent la culture du goût, se goinfrent au détriment de leur santé, et le contenu de leur assiette contribue à polluer la planète. Au point qu'aujourd'hui, l'ONU, nombre d'ONG et même la Commission européenne le martèlent : le système alimentaire mondial doit être réformé de toute urgence. La production, la transformation, la distribution de nourriture et les choix alimentaires des consommateurs représentent le quart des 49 milliards de tonnes de CO émises par l'humanité. Comment réduire cette empreinte ? En 2005, le travail de prospective Agrimonde-Terra mené par l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (Inrae) posait pour la première fois scientifiquement la question : la planète peut-elle nourrir les dix milliards d'Hommes attendus pour le milieu de ce siècle sans destruction des milieux naturels ni pollutions ?

L'agriculture mondiale produit suffisamment de protéines

"La réponse est oui, à condition d'améliorer le transport des produits agricoles vers les marchés, de lutter contre le gaspillage alimentaire et de corriger les inégalités" , détaille Louis-Georges Soler, directeur scientifique adjoint à l'Inrae. L'agriculture mondiale produit suffisamment de protéines pour répondre aux besoins des humains. Mais dans les pays du Sud, la moitié des récoltes ne parviennent pas aux consommateurs du fait de l'insuffisance des transports et des infrastructures… tandis que dans les pays riches, 30 % du contenu des réfrigérateurs part à la poubelle sans que l'emballage ait même été ouvert ! Autre constat tout aussi édifiant : entre 800 et 900 millions de personnes sont victimes de malnutrition, quand 2 milliards accusent un surpoids ou souffrent d'obésité. Agrimonde prône donc une redistribution où chaque Terrien disposerait égalitairement de 3000 kilocalories (kcal) par jour - contre 2000 aujourd'hui pour un Africain sub-saharien, et plus de 4500 pour un Nord-Américain. Encore le rapport scientifique a-t-il vu large : 2500 kcal suffisent à sustenter un humain en pleine santé.

80% de la surface agricole consacrée aux animaux domestiques et à leur alimentation

À l'occasion d'une actualisation de son rapport, publiée en juillet 2020 dans la revue scientifique Plos One, Agrimonde-Terra approfondit également le sujet de la diète. La répartition idéale qui y est défendue est de 2500 kcal provenant des végétaux et 500 kcal issues des animaux. "L'Inrae fait ainsi le constat d'un fort déséquilibre dans le menu des habitants des pays riches, dont les protéines proviennent à 60 % de sources animales, avec un impact sanitaire et environnemental majeur dont personne, dans les années 2000, n'était vraiment conscient" , poursuit Louis-Georges Soler. En octobre 2015, l'OMS classait comme "cancérogènes pour l'Homme" la charcuterie et la viande rouge. Au même moment, dans la foulée de l'Accord de Paris, l'élevage mondial était pointé du doigt pour ses émissions de gaz à effet de serre et son impact sur la biodiversité. "3,5 milliards de terres sont destinées aux pâturages, et sur les 1,5 milliard d'hectares cultivés, 40% sont destinés à l'alimentation de ce bétail", pointe Étienne Hainzelin, conseiller de la présidence du Centre de recherche agronomique pour le

développement (Cirad). La proportion est la même en France : 80 % de la surface agricole utile est consacrée aux animaux domestiques et à leur alimentation.

Comment en est-on arrivé là ? En moins de soixante-dix ans, une "transition alimentaire" s'est produite dans les pays développés. Les villes ont gonflé, les campagnes se sont dépeuplées, les ménages enrichis. Les femmes ont investi le marché du travail et le temps passé en cuisine a diminué - en France, de 18 minutes entre 1986 et 2010 selon l'Insee. "Tous ces changements, en grande majorité vertueux, ont profondément bouleversé la façon de se nourrir, précise François Mariotti, professeur de nutrition à AgroParisTech. L'agriculture intensive et l'industrie ont accompagné une mutation désirable et désirée par les familles, si bien qu'il sera difficile de faire marche arrière." Dans ces pays, l'augmentation des revenus a coïncidé avec une baisse du prix des denrées alimentaires provoquée par l'envolée des rendements agricoles, l'émergence d'une puissante industrie de transformation des produits et l'essor, à partir de la fin des années 1960, du supermarché. S'impose alors une nourriture trop riche, abondante mais aussi formatée, les recettes étant décidées dans les laboratoires de l'agro-industrie. La tendance est d'autant plus inquiétante qu'elle est désormais suivie par les pays en développement comme le Brésil, l'Indonésie ou la Chine, pays dans lequel la consommation de viande est passée de 8 millions de tonnes en 1978 à 71 millions de tonnes en 2017, soit le double de la consommation des États-Unis. À l'inverse, un rapport de l'OMS de 2017 révèle qu'en Afrique sub-saharienne, le nombre d'enfants présentant un retard de croissance - signe de malnutrition - est passé de 50,4 millions en 2000 à 58,5 millions en 2016. En cause : une alimentation trop basée sur le tô, la farine de manioc.

Un geste pour la planète ? Moins de viande !

Quel mode d'alimentation pourrait à la fois répondre aux besoins nutritionnels de la population mondiale et ne pas nuire à la planète ? Des chercheurs de l'université Johns-Hopkins à Baltimore (États-Unis) ont comparé l'impact sur le climat de neuf régimes, classés selon différents degrés de "végétalisation", avec celui d'un régime dit "occidental", donc fortement carné, et cela dans 140 pays. D'une journée sans viande par semaine à une diète complètement végétalienne - sans viande, ni poisson, ni produit laitier, ni même miel. Sans surprise, le régime végétalien s'avère le moins émetteur de gaz à effet de serre ; il réduirait de 70 % l'empreinte carbone moyenne par habitant. Mais il serait difficile d'y convertir toute la population, soulignent les chercheurs… et même déconseillé ! 800 à 900 millions de personnes souffrent en effet de malnutrition dans le monde. Et dans les pays en développement, comme l'Inde, les carences nutritives pour certaines catégories d'habitants (notamment les femmes enceintes et les jeunes enfants) sont telles que les scientifiques recommandent d'augmenter la consommation de produits carnés ou laitiers. Dans les pays développés, au contraire, il est urgent de la réduire. Deux régimes arrivent en tête, en termes de performances environnementales. Le premier, "aux deux tiers végétalien", est composé de deux repas complètement végétaliens pour un repas omnivore. Cette diète est moins émettrice de CO qu'un régime 100 % végétarien, dans lequel les produits laitiers, fortement émetteurs de gaz à effet de serre, sont très présents. Le second, tout aussi performant du point de vue environnemental, intègre une petite part de produits animaux provenant du bas de la chaîne alimentaire - insectes, petits poissons (sardines, harengs) ou mollusques (moules, palourdes, pétoncles). Des aliments à faible empreinte environnementale, mais aux apports nutritifs intéressants.

* Publiée en septembre 2019 dans la revue Global Environmental Change.

Par Eliane Patriarca

1360 kilomètres par an pour faire ses courses et aller au restaurant

Ces bouleversements font exploser les pollutions diverses. Les engrais chimiques et les pesticides agricoles se répandent dans les milieux naturels, les procédés de conservation et de surgélation exigent de grandes quantités d'énergie, les emballages non recyclables se multiplient, la surconsommation engendre des montagnes de déchets organiques. Quant aux émissions de gaz à effet de serre… Dans une étude exhaustive de mars 2019, le Club Ingénierie prospective énergie et environnement calcule que le bilan carbone de l'alimentation en France s'élève à 163 millions de tonnes de CO. Les deux tiers proviennent de l'agriculture et de l'élevage et près de 20% aussi bien des transports de marchandises que du déplacement des consommateurs eux-mêmes. En moyenne, chaque Français parcourt en effet, en voiture, 1360 kilomètres par an pour faire ses courses et aller au restaurant.

Est-il encore possible de faire marche arrière ? "La première action est à mener partout dans le monde sur le poste le plus polluant, l'agriculture, assure Louis-Georges Soler. Il faut imposer l'agroécologie - qui évite les pesticides et respecte la biodiversité et renouer les liens entre l'agriculture et l'élevage, pour retrouver ce système vertueux qui fait que ce sont les déjections des animaux qui nourrissent les plantes." Cette mutation nécessaire implique des changements structurels majeurs : la réorganisation du commerce international (9 % des échanges mondiaux concernent des produits agricoles), l'utilisation de semences plus diversifiées, une rotation des cultures qui introduise les légumineuses et exclue les OGM , le redéploiement de l'industrie agro-alimentaire vers des produits moins transformés. Une gageure au vu du poids du secteur : du champ à l'épicerie, l'alimentation donne du travail à deux milliards d'humains, dont 450 millions d'agriculteurs. C'est le premier pourvoyeur d'emplois au monde. "Mais c'est vraisemblablement le consommateur qui détient les clés de cette transformation, par sa volonté d'imposer de nouveaux choix de produits et de modifier ses habitudes en cuisine", estime François Mariotti. Cette nouvelle transition alimentaire va demander des efforts. Aujourd'hui, les produits transformés ou ultratransformés représentent en France 75 % des dépenses en nourriture. Le surgelé passé au micro-ondes reste le modèle dominant.

"Mais on voit des signes de changement", espère le chercheur : la stagnation de la consommation de viande dans les pays riches, la demande croissante de produits bio, la vogue des circuits courts entre producteurs et consommateurs. "Ce phénomène ne concerne plus seulement les classes aisées des grandes villes occidentales, mais bien le monde entier, se réjouit Étienne Hainzelin. J'ai pu constater cette exigence de qualité et de produits sains et frais sur les marchés d'Abidjan, de Hanoï, ou du Brésil." Mais de très nombreux intérêts économiques s'opposent à ces changements : multinationales de l'agro-négoce, géants de l'alimentaire… tous profitent d'un marché mondial largement libéralisé, où les prix internationaux sont fixés à la bourse de Chicago. "Le principal défaut du système, c'est qu'il raisonne en flux, et pas en impacts", résume Maria Helena Semedo, économiste à la FAO, l'organisation de l'ONU pour l'alimentation. En clair : on compte les tonnes d'aliments produits et vendus, mais on ne part jamais des besoins à satisfaire.

Mais la résistance s'organise. Le 20 mai 2020, la Commission européenne a adopté sa stratégie "De la ferme à la fourchette". Bruxelles donne pour objectif aux 27 États-membres de convertir - d'ici 2027 - 25 % des terres agricoles en bio, de réduire de 50 % l'usage des pesticides, d'utiliser 10 % de la surface agricole pour planter des haies et des bandes enherbées, de mettre en place un étiquetage des denrées durables. La Commission s'apprête

d'ailleurs à publier une proposition d'étiquetage nutritionnel harmonisé pour les États-membres. Absent en 2015 des négociations de la COP21 qui devaient aboutir à l'Accord de Paris, le système alimentaire est aujourd'hui au cœur de toutes les négociations internationales, tant sur la biodiversité que sur le changement climatique. En septembre 2021, à New York, l'assemblée générale des Nations Unies sera même consacrée uniquement à cette question. C'est une véritable mobilisation - scientifique, agronomique, politique - qui se met en place.

Des forêts à croquer

Sous l'effet de la crise sanitaire, les Français en quête d'autonomie alimentaire et de nourriture saine se sont pris d'engouement pour les forêts-jardins ou forêts comestibles, et les projets se multiplient dans toutes les régions. Calqué sur les pratiques ancestrales des habitants des forêts tropicales ou semi-tropicales, qui regroupent autour de leur habitat les végétaux utiles : arbres fruitiers, buissons à baies, légumes, plantes aromatiques et médicinales mais aussi ligneux pour le bois d'œuvre et de chauffage, ce modèle d'agroforesterie a été adapté pour les pays tempérés au cours des années 1960. Son principe ? Imiter un écosystème forestier. Dans leur ferme du Bec-Hellouin dans l'Eure, Charles-Hervé et Perrine Gruyer, pionniers de la permaculture, en font la démonstration. En 2016, ils ont dessiné et planté une forêt-jardin de trois hectares. Un espace touffu, à l'allure faussement sauvageonne, bordé d'un ruisseau où affleurent les truites fario. Ici, tout foisonne, s'enlace et s'entremêle, joue de l'ombre et de la lumière, depuis la canopée composée d'arbres fruitiers - cerisiers, pruniers, pêchers, abricotiers - aux arbrisseaux qu'ils surplombent : groseilliers, cassissiers et framboisiers, jusqu'aux plants de bourrache, mélisse et sauge, et au sol tapissé de plantes aromatiques : ail des ours et pervenche. Un système qui instaure une compétition naturelle pour l'eau et la lumière telle qu'elle existe en forêt, très efficace d'un point de vue énergétique, et qui, grâce aux interactions entre espèces bien choisies, demande peu d'interventions humaines, de désherbage ou de contrôle des ravageurs et maladies. Un éden nourricier à productivité élevée, avec quatre "récoltes" par an sur une seule et même parcelle.

Retour à la table des matières

Le nombre de déplacés climatiques en forte hausse

Le Monde – 2021-05-21 – p. 8

Par : Juliette Bénézit et Audrey Garric

8 | planète

0123

Le nombre de déplacés climatiques en forte hausse

Les trois quarts des 41 millions de nouveaux déplacements internes sont dus aux catastrophes environnementales

Les conflits et violences, qu'ils soient de nature civile ou politique, ont représenté un quart des nouveaux déplacements

Europe 1

L'écologie est-elle une nouvelle dictature ?

Écoutez le monde changer de 7 h à 9 h dans Europe Matin avec Matthieu Belliard

En Arctique, la crise climatique favorise des «incendies zombies»

En forêt boréale, certains feux couvent sous la neige pendant l'hiver et se rallument au printemps, selon une étude publiée dans «Nature»

Difficulté de savoir si ce phénomène est en augmentation, faute de suivi suffisamment de données relevées

Les trois quarts des 41 millions de nouveaux déplacements internes sont dus aux catastrophes environnementales

Elles ont quitté leur foyer et leurs terres pour fuir des guerres, des tempêtes, des épisodes de sécheresse ou de violentes moussons. A la fin 2020, 55 millions de personnes vivaient en exil dans leur propre pays, un record, alerte l'Observatoire des situations de déplacement interne (IDMC), dans son bilan annuel publié jeudi 20 mai. Parmi ces populations, 48 millions de personnes ont été poussées au départ en raison de conflits et de violences, et 7 millions du fait de catastrophes environnementales un chiffre probablement sous-estimé.

Cette structure basée à Genève, qui dépend du Conseil norvégien pour les réfugiés, comptabilise également le nombre de nouveaux déplacements internes intervenus dans l'année, qui peuvent concerner plusieurs fois les mêmes personnes, dont certaines finissent par

rentrer chez elles. En 2020, près de41 millions de nouveaux déplacements ont été enregistrés dans 149 pays, soit le chiffre le plus élevé depuis dix ans (+ 20 % par rapport à 2019). Les trois quarts des départs (31 millions) sont dus à des catastrophes environnementales.

« Ces nouveaux chiffres sont choquants. La hausse, année après année, du nombre de personnes déplacées montre que l'on ne trouve pas de solutions pour ces gens », regrette Alexandra Bilak, la directrice de l'IDMC.Elle note que les déplacés internes ne suscitent pas la même attention politique que les réfugiés, deux fois moins nombreux. Pourtant, rappelle-t-elle, ces déplacements entraînent « des chocs répétés sur des populations souvent précaires, des déracinements, des traumatismes, des vies brisées .

La pandémie de Covid-19 n'a pas forcément augmenté le nombre de personnes déplacées, mais elle a accru leur vulnérabilité et leur insécurité alimentaire. « Moins de personnes ont cherché des abris d'urgence après des catastrophes, par peur d'être contaminées », ajoute Alexandra Bilak.

Tempêtes et inondations

Comment expliquer la forte augmentation de ces personnes jetées sur les routes ? Ce sont surtout les catastrophes environnementales, à 98 % climatiques, qui sont responsables de la progression des nouveaux déplacements. Les tempêtes tropicales et les inondations qui se sont abattues sur l'Asie de l'Est et du Sud ont exposé des zones très densément peuplées.

La Chine, les Philippines, le Bangladesh et l'Inde ont enregistré chacun entre 4 millions et 5 millions de nouveaux déplacements, notamment des évacuations, sous l'effet de cyclones comme Amphan ou de typhons comme Vamco, d'inondations et de moussons intenses. La saison record des ouragans en Atlantique trente tempêtes ont été nommées , qui ont frappé les Caraïbes et l'Amérique du Sud (Laura, Eta ou encore Iota) et les pluies intenses au Moyen-Orient et en Afrique subsaharienne ont encore déraciné des millions de personnes.

Et contrairement aux idées reçues, toutes les personnes évacuées ne peuvent pas rentrer chez elles après des catastrophes climatiques, faute de moyens pour reconstruire les habitations ou les infrastructures. Certaines restent déplacées des années voire des décennies. Une tendance amenée à s'accroître avec le changement climatique, qui aggrave la fréquence et l'intensité des événements extrêmes. « Le changement climatique interagit avec de nombreux facteurs démographiques, historiques, politiques, sociaux et économiques. Il ne déclenche pas nécessairement directement les déplacements, mais constitue un facteur de stress supplémentaire », note le rapport.

Le lien est encore plus complexe à établir dans le cas des catastrophes moins brutales mais tout aussi destructrices que sont l'élévation du niveau des mers, la désertification ou la dégradation des sols. « On ne peut pas correctement mesurer ces déplacements, car ils sont étalés dans le temps et l'espace, et les motifs de migration se mêlent. Pour de nombreuses populations, notamment celles qui dépendent de l'agriculture, les ressources économiques et les moyens de subsistance sont intrinsèquement liés au climat », explique François Gemenne, chercheur spécialiste des migrations environnementales à l'université de Liège.

A côté des catastrophes climatiques, les conflits et violences, qu'ils soient de nature criminelle ou politique, ont représenté un quart des nouveaux déplacements. Le rapport en recense 9,8 millions en 2020, principalement dans les pays d'Afrique subsaharienne et du Sahel, à hauteur

de 70 %, ainsi qu'au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, dans 21 % des cas, soit près de deux millions de déplacements de plus qu'en 2019.

En 2020, la situation s'est notamment détériorée dans différents pays africains. « Les crises de déplacements internes se sont répandues dans des zones relativement non affectées d'Afrique subsaharienne, tandis que des conflits de long terme se sont aggravés avec l'émergence de nouveaux groupes armés et une escalade de violences », note le rapport. Sont particulièrement concernés la République démocratique du Congo, l'Ethiopie, le Mozambique et le Burkina Faso.

Depuis 2018, le nombre de nouveaux déplacements observés chaque année dans les pays du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord est à la baisse. En revanche, une large majorité des personnes concernées se trouvent encore dans l'impossibilité de retourner chez elles. « Elles reviennent parfois dans des zones détruites, minées, ou qui ne sont pas complètement sécurisées »,relève Alexandra Bilak.

Réduction des risques

La convergence des conflits et des catastrophes a, en outre, conduit de nombreuses personnes à être déplacées pour la deuxième, voire la troisième fois. Beaucoup de ceux qui ont fui les inondations au Yémen avaient, par exemple, déjà été déracinés au moins une fois par la guerre civile. « Les conséquences du changement climatique augmentent la vulnérabilité et la pauvreté de personnes qui sont souvent déjà déplacées à l'intérieur de leur pays pour des faits de violence », observe Céline Schmitt, porte-parole en France du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés.

Si le sort des personnes déplacées a « reçu une attention tardive » de la communauté internationale, le rapport souligne tout de même des « progrès lents » mais « qui vont dans la bonne direction », ces dernières années. L'IDMC salue notamment l'adoption de plusieurs textes au niveau mondial qui s'orientent vers la reconnaissance d'un lien entre les mouvements de déplacement et le changement climatique.

Le rapport enjoint aux Etats de se mobiliser pour faire évoluer et adapter leur cadre juridique, prenant l'exemple du Bangladesh, qui a mis en place, en 2015, une stratégie nationale pour gérer les déplacements internes liés aux catastrophes environnementales, avec, notamment, des mesures de soutien sur les questions de logement. L'IDMC appelle aussi les gouvernements à fournir des données fiables, afin de savoir qui risque d'être déplacé, où, quand, pour combien de temps et dans quelles circonstances, dans une optique de « réduction des risques .

Les populations les plus vulnérables attendent également un soutien de la communauté internationale pour financer leurs stratégies d'adaptation aux effets du changement climatique. En amont de la conférence mondiale sur le climat, la COP26, qui doit se tenir à Glasgow (Ecosse) en novembre, « les gouvernements doivent soutenir la mise en place d'un nouveau fonds relatif aux pertes et dommages ces dégâts irréversibles causés par la crise climatique -, afin d'aider les communautés pauvres à se reconstruire, et s'engager en même temps sur une réduction plus rapide et ambitieuse de leurs émissions de gaz à effet de serre », insiste Armelle Le Comte, responsable du plaidoyer sur les questions de climat à Oxfam France.

Retour à la table des matières

Un demi-milliard d'Africains sous la menace de l'insécurité alimentaire

Le figaro – 2021-05-27

Par : Agence France Presse

https://www.lefigaro.fr/flash-actu/un-demi-milliard-d-africains-sous-la-menace-de-l-insecurite-alimentaire-20210527

Des chercheurs africains ont alerté jeudi à Abidjan sur la prolifération des maladies des plantes agricoles qui menacent gravement la sécurité alimentaire d'un demi-milliard de personnes sur le continent, a rapporté un journaliste de l'AFP.

Venus de dix pays d'Afrique de l'Ouest et du Centre, dans le cadre du programme West African Virus Epidemiology (WAVE), les chercheurs ont révélé l'apparition en Côte d'Ivoire du «virus de la canne à sucre», une nouvelle pathologie «qui n'existait que sur le continent asiatique et pas ailleurs» et la «maladie du bananier» en Afrique. «Les insectes migrateurs, les maladies des plantes et autres agents nuisibles représentent une menace grave pour les récoltes et les revenus des agriculteurs d'Afrique de l'Ouest et du Centre» a déclaré le Dr Justin Pita, directeur exécutif du programme WAVE, axé sur la sécurité alimentaire et financé par la Fondation Bill et Melinda Gates.

3 milliards de dollars de pertes par an en Afrique Subsaharienne

Justin Pita, en compagnie des ministres ivoiriens de l'Agriculture de Côte d'Ivoire (Kobena Kouassi Adjoumani) et du Gabon (Biendi Maganga-Moussavou), ont inauguré un nouveau centre régional de recherche sur les maladies virales des plantes. Pour lui, «la sécurité alimentaire est menacée, la biodiversité et l'environnement régional sont endommagés sous l'action conjuguée et nocive des criquets, chenilles légionnaires d'automne, mouches des fruits, et des maladies du bananier et du manioc (...) se répandent dans toute l'Afrique de l'Ouest et du Centre, occasionnant de lourdes pertes pour les agriculteurs».

Les chercheurs se sont véritablement «inquiétés» de la divulgation de la «mosaïque» et de la «striure brune», deux maladies du manioc, base alimentaire de 500 millions d'Africains qui provoquent «une perte de trois milliards de dollars par an en Afrique subsaharienne». «En Ouganda, une épidémie de manioc dans les années 1990 a fait 3000 morts en raison de la famine. C'est comme pas d'attiéké en Côte d'Ivoire ou pas de gari au Nigeria», a expliqué Dr. Pita. L'attiéké, fait à base de semoule de manioc cuite, est très prisé par les populations résidant en Côte d'Ivoire mais aussi à l'étranger. Le gari est une semoule dérivée du manioc.

L'Afrique est le plus grand producteur mondial de manioc (57%), dont on consomme les tubercules, riches en glucides et en amidon, mais aussi les feuilles et la fécule (qui a plutôt l'aspect d'une semoule), produite à partir des racines. Le manioc s'est imposé comme une culture stratégique pour la sécurité alimentaire et la réduction de la pauvreté sur le continent. Cette plante est une culture de subsistance et de rente pour les producteurs africains. Le programme WAVE, dont le siège se trouve à Bingerville, près d'Abidjan, prône «une approche régionale» pour combattre les maladies virales.

Retour à la table des matières

La population menacée par la famine après des mois de conflit

La Presse + – 2021-05-29 – p. ACTUALITÉS_24

Par : Marc Thibodeau

https://www.lapresse.ca/international/afrique/2021-05-29/conflit-au-tigre/la-population-menacee-par-la-famine-apres-des-mois-de-conflit.php

Le conflit au Tigré, dans le nord de l'Éthiopie, s'enlise et risque de mener à une famine d'envergure si l'aide humanitaire ne peut être intensifiée de façon significative dans les prochains mois.

Un haut responsable des Nations unies, Mark Lowcock, a prévenu cette semaine dans un rapport obtenu par l'Agence France-Presse que de larges portions de la province demeuraient inaccessibles en raison de combats persistants et de l'obstruction des troupes gouvernementales et érythréennes présentes sur le terrain.

Plusieurs organisations accusent les forces déployées par le premier ministre Abiy Ahmed pour renverser le gouvernement régional du Tigré de vouloir précipiter une crise alimentaire pour punir la population, commettant du même coup un crime de guerre.

M. Lowcock a précisé dans son rapport que près de 90 % des récoltes avaient été perdues en raison de pillages ou d'actes de destruction volontaire et que 80 % du bétail avait été volé ou abattu, ce qui compromet les réserves alimentaires d'une province qui présentait déjà des déficiences dans ce domaine en période de paix.

Il a prévenu que plus de la moitié de la population de six millions d'habitants se trouverait déjà confrontée à un niveau « critique » d'insécurité alimentaire et nécessitait une aide humanitaire, dont l'acheminement a été compliqué récemment par une série d'attaques ayant coûté la vie à une dizaine de travailleurs.

La menace de famine ajoute aux tourments de la population, qui doit aussi composer, sur fond de violence, avec une détérioration marquée des infrastructures sanitaires et scolaires, toujours très perturbées malgré la « victoire » rapide annoncée par Addis Abeba après le début de l'offensive en novembre.

« Détruire l'économie de la région »

À l'issue d'une enquête exhaustive, des chercheurs de la World Peace Foundation ont accusé il y a quelques semaines les troupes gouvernementales de chercher volontairement à « détruire l'économie de la région et le système alimentaire en place ».

« Des preuves circonstancielles suggèrent qu'ils agissent de façon systématique, intentionnelle, à grande échelle », relevait l'organisation, qui évaluait entre 50 et 100 décès la surmortalité quotidienne imputable à la faim et à la maladie.

Martin Plaut, spécialiste de la région rattaché à l'Université de Londres, craint de voir le nombre de morts monter en flèche dans les prochains mois faute de perspectives de résolution politique de la crise.

Les forces tigréennes, qui avaient rapidement cédé le contrôle des grandes villes de la province pour se replier dans les montagnes et adopter une stratégie de guérilla, sont en bonne position pour insuffler des pertes au gouvernement et « rendre la vie des soldats misérable » sans payer un coût trop élevé, selon le chercheur, qui déplore l'impact du conflit sur les civils.

L'administration du président américain Joe Biden a fait monter la pression sur le premier ministre Abiy en annonçant il y a quelques jours l'imposition de sanctions contre les responsables des abus recensés sur le terrain.

Elles demeurent cependant « mineures » et ne semblent pas susceptibles d'infléchir pour l'heure la détermination du dirigeant éthiopien, qui a dénoncé l'initiative de Washington comme une forme d'ingérence inacceptable.

Exactions et viols

Bien que l'accès à la région soit très difficile, des journalistes et des organisations humanitaires ont pu documenter les exactions perpétrées par les troupes gouvernementales et érythréennes, qui se voient aussi accusées de recourir au viol de manière systématique.

Le Daily Telegraph a relevé plus tôt cette année que des centaines de femmes demandaient des contraceptifs d'urgence et des médicaments pour tenter de se protéger contre le VIH après avoir été agressées sexuellement par des soldats. Certaines des personnes interviewées ont affirmé que les militaires disaient vouloir les infecter volontairement pour en arriver à une forme de nettoyage ethnique.

Des centaines de milliers de personnes ont été déplacées de force et ne peuvent espérer un retour rapide à une vie normale.

Le système scolaire reste profondément perturbé, selon une nouvelle étude de Human Rights Watch, qui s'alarme du fait que des troupes gouvernementales ont utilisé dans plusieurs villes des écoles comme casernes improvisées, les transformant ainsi en cibles militaires potentielles.

Des dizaines d'établissements ont été occupés, parfois pendant des mois, avant d'être pillés et saccagés, relève en entrevue la responsable de l'organisation pour la Corne de l'Afrique, Laetitia Bader, qui a interviewé plusieurs personnes par téléphone et analysé des images satellitaires pour prendre la mesure des dommages.

« Même quand ils le peuvent, les parents sont très réticents à renvoyer leurs enfants à l'école. Plus encore quand ils ont des filles en raison de l'importance des crimes sexuels qui sont rapportés [...] Il y a énormément de méfiance et de peur », signale-t-elle.

Retour à la table des matières

Actualité à surveiller

Rien à signaler

Retour à la table des matières